



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

**9277<sup>e</sup>** séance

Mercredi 8 mars 2023, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Fernandes . . . . .	(Mozambique)
<i>Membres :</i>	Albanie . . . . .	M. Hoxha
	Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
	Chine . . . . .	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis . . . . .	M <sup>me</sup> Nusseibeh
	Équateur . . . . .	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Wood
	Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
	France . . . . .	M <sup>me</sup> Broadhurst Estival
	Gabon . . . . .	M. Biang
	Ghana . . . . .	M. Osei-Mensah
	Japon . . . . .	M. Ishikane
	Malte . . . . .	M <sup>me</sup> Gatt
	Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baeriswyl
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

### La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2023/151)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Afghanistan**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2023/151)**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Afghanistan, de l'Inde, de la République islamique d'Iran et du Pakistan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et M<sup>me</sup> Zubaida Akbar, responsable de programme pour l'Afghanistan de l'organisation Freedom Now.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/151, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Je donne la parole à M<sup>me</sup> Otunbayeva.

**M<sup>me</sup> Otunbayeva** (*parle en anglais*) : À l'occasion de la Journée internationale des femmes, j'ai bien peu de messages réconfortants à adresser aux Afghanes. Les interdictions faites aux femmes de travailler, d'étudier, de voyager sans être accompagnée par un homme et même d'aller dans les parcs ou aux bains publics sont toujours en vigueur. Les Taliban prétendent avoir unifié le pays, mais ils l'ont aussi profondément divisé en fonction du genre. Alors que l'Afghanistan a besoin de tout son capital humain pour se relever après des décennies de guerre, la moitié des médecins, scientifiques, journalistes et responsables politiques potentiels du pays sont enfermées chez elles, leurs rêves réduits à néant et leurs talents confisqués. Sous le régime des Taliban, l'Afghanistan demeure le pays le plus répressif au monde en matière de droits des femmes.

Les Taliban nous disent que cette ségrégation entre les sexes ne constitue pas un problème important

et qu'ils s'y attèlent. Ils déclarent qu'ils devraient être jugés à la lumière d'autres accomplissements. En réalité, l'interdiction du 20 décembre relative à l'enseignement supérieur et celle du 24 décembre concernant les femmes travaillant pour des organisations non gouvernementales (ONG) ont de graves conséquences pour la population afghane et pour les relations entre les Taliban et la communauté internationale.

Les fonds octroyés à l'Afghanistan risquent de fortement baisser si les femmes ne sont pas autorisées à travailler. À titre d'exemple, les ONG dirigées par des femmes ont dû cesser leurs activités. Si les activités d'assistance diminuent, le montant des transferts en espèces nécessaires à leur réalisation chutera également. Ces interdictions ont entraîné le report de rencontres politiques qui étaient prévues et le gel des discussions sur l'octroi d'une aide plus importante au développement, notamment en ce qui concerne les petites infrastructures et les politiques d'atténuation des effets des changements climatiques. Nous comprenons que les Taliban ont une vision du monde très différente de celle de tout autre État, mais il est difficile de concevoir qu'un gouvernement digne de ce nom puisse gouverner au détriment des besoins de la moitié de sa population.

Notre priorité a toujours été la population afghane. De fait, si nous défendons les droits des femmes, les droits humains et l'éducation des filles, c'est parce que c'est sans conteste ce que le peuple afghan souhaite. Les Afghans ne veulent pas, à juste titre, que leur pays soit le plus rétrograde de la planète en matière de droits des femmes. Ils pensaient, suite aux garanties données par les Taliban durant les négociations de Doha, que ces droits ne seraient pas restreints. Certaines femmes nous ont dit qu'elles s'étaient même réjouies de l'arrivée au pouvoir des Taliban parce que celle-ci signifiait la fin de la guerre, mais qu'elles avaient très vite déchanté. Selon elles, leur éviction de la vie publique ne vaut pas mieux que la peur d'une mort violente.

La population afghane continue de souffrir grandement à d'autres égards. L'Afghanistan demeure la plus grande crise humanitaire au monde. Cette année, deux tiers de la population, soit 28 millions de personnes, auront besoin d'une aide humanitaire pour survivre. Cela coûtera 4,62 milliards de dollars, ce qui constitue l'appel de fonds le plus important jamais lancé par un pays. Près de la moitié de la population, soit 20 millions de personnes, est en situation de crise alimentaire. Six millions de personnes sont à deux doigts de connaître des conditions proches de la famine.

Nos opérations humanitaires se heurtent à des conditions d'accès et de sécurité de plus en plus complexes. L'interdiction faite aux femmes de travailler dans des organisations non gouvernementales est loin d'être le seul obstacle majeur à l'accès aux populations vulnérables. Nous redoutons également que les fonctionnaires afghanes des Nations Unies ne soient à leur tour frappées d'interdiction de travailler. Nous avons constaté à ce jour que les Taliban s'efforçaient d'empêcher le personnel féminin de se rendre dans les bureaux des Nations Unies dans cinq provinces. Les organisations non gouvernementales sont soumises à ces restrictions dans une bien plus large mesure. Dans certaines provinces, nous avons dû suspendre temporairement la fourniture de l'aide en raison des conditions inacceptables imposées par les autorités locales en la matière. Dans l'ensemble, l'espace humanitaire s'est récemment détérioré.

En 2022, avant la mise en place de ces restrictions, l'ONU et les organisations non gouvernementales partenaires ont pu venir en aide à 26,1 millions de personnes, en grande partie grâce à un meilleur accès au pays dû à l'amélioration des conditions de sécurité. Je crains que cette année, les interdictions imposées aux femmes et les autres restrictions que les Taliban ont délibérément mises en place n'entraient à l'avenir l'accès à la population. C'est en décembre 2022 que le plus grand nombre de restrictions d'accès ont été imposées. Étant donné que les Taliban interdisent aux femmes de travailler dans des organisations non gouvernementales, les acteurs humanitaires sont contraints de faire des compromis embarrassants et malheureux afin de continuer de sauver des vies afghanes. L'absurdité de la situation se passe de tout commentaire.

Notre capacité d'action est également entravée par les préoccupations grandissantes concernant la menace imminente que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan fait peser sur notre propre sécurité et celle de nos organisations non gouvernementales partenaires. Nous sommes reconnaissants de la sécurité garantie jusqu'à présent, mais nous craignons que les autorités de facto ne soient pas en mesure de faire face aux nouvelles menaces qui se profilent à l'horizon. L'atténuation de ces menaces exigera des États Membres une attention plus concertée et une plus grande unité d'action, et il s'agit clairement d'une question qui préoccupe aussi bien la communauté internationale que les autorités de facto.

Outre la restriction des droits des femmes et des filles, nous assistons au recul d'autres droits humains. Le rapport du Secrétaire général (S/2023/151) fait état de

la poursuite des exécutions extrajudiciaires, des arrestations arbitraires, des détentions et des actes de torture perpétrés par les autorités de facto contre d'anciens fonctionnaires et membres du personnel de sécurité. Il s'agit là de violations du décret d'amnistie promulgué par les Taliban. Les enquêtes sur ces violations ne sont pas transparentes, et il semblerait que ces violations soient de plus en plus tolérées.

Nous avons en outre constaté que l'instruction du chef des Taliban préconisant le recours à des châtiements corporels judiciaires, souvent infligés en public, continue d'être appliquée. Ces actes constituent une forme de torture et de mauvais traitement au regard du droit international.

Les médias et la société civile sont aussi de plus en plus muselés et réprimés. Toute société a besoin que ses citoyens et ses électeurs fassent entendre leur voix pour trouver des compromis par la voie du dialogue, et non au moyen de l'intimidation et de la répression.

Il y a un an, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a proposé au Conseil de sécurité que la fin du conflit général en 2021 soit l'occasion de bâtir une paix positive. Nos premiers échanges avec les autorités de facto ont été relativement constructifs et nous ont donné des raisons de garder espoir tout en restant prudents. Nous avons commencé à tracer une voie qui permettrait d'instaurer un climat de confiance et de préciser aux Taliban les attentes de la communauté internationale à l'égard de leur volonté déclarée de réintégrer la communauté internationale.

Pourtant, il y a un an, les dirigeants des Taliban ont commencé à prendre des décisions contraires à cet objectif déclaré. La combinaison de ces décisions a donné naissance à une forme de gouvernement tout simplement inacceptable aux yeux de la communauté internationale, ce qui n'aurait pas dû surprendre les Taliban. Nos condamnations collectives et les sanctions imposées n'ont pas eu d'effet et ont peut-être contribué au durcissement de certaines positions des Taliban. Je suis par ailleurs convaincue qu'il existe au sein de la direction des Taliban, et dans l'ensemble du mouvement, une faction qui désapprouve les orientations actuelles prises par les responsables. Cette faction est consciente qu'il faut prêter attention aux besoins réels de la population. Elle pourra peut-être opérer à terme un changement de cap, mais le temps presse. Les crises mondiales se multiplient. Les demandes de financement adressées aux donateurs sont de plus en plus nombreuses alors que les ressources disponibles sont de moins en moins abondantes.

Cette tendance me préoccupe de plus en plus. Je crains que l'histoire ne se répète et que l'Afghanistan ne prenne des décisions qui renforcent son isolement. Toutefois, contrairement aux années 1990, le monde s'intéresse beaucoup plus à l'Afghanistan. La stratégie de la MANUA consiste à préserver l'espace politique existant pour favoriser un dialogue franc et direct entre les Taliban et la communauté internationale, qu'il s'agisse des pays de la région ou des donateurs. Nous sommes dans une impasse politique où la confiance fait défaut.

La MANUA est présente en Afghanistan au nom du Conseil, et elle collabore quotidiennement avec les autorités de facto, l'opposition politique locale, la société civile, les acteurs du secteur privé et, de plus en plus, avec les jeunes Afghans, qui hériteront de l'avenir qui se dessine aujourd'hui. Nos bureaux locaux effectuent par la route des missions aux quatre coins du pays, non seulement pour apporter une aide à la population, mais aussi pour rester en contact avec elle afin de rendre compte du mieux possible au Conseil de la situation sur le terrain. Cette situation est extrêmement complexe, et les raisons d'espérer sont parfois plus nombreuses qu'il n'y paraît. Il ne fait cependant aucun doute que les tendances les plus marquées et les plus visibles sont inquiétantes et négatives. Elles rendent plus difficile la préservation de l'espace indispensable au dialogue.

La communauté internationale, dans la région et ailleurs, a demandé l'annulation des décrets dans son propre intérêt. Il s'agit d'une position claire et unifiée. Nous espérons que les Taliban prendront davantage en considération le fait que cela sert leurs intérêts et, surtout, ceux du peuple afghan. Dans le même temps, la communauté internationale doit commencer à élaborer un programme de discussion avec les autorités de facto qui tiennent compte des questions chères aux Taliban. Ces deux éléments peuvent jeter les bases d'un processus susceptible d'instaurer un climat de confiance et de produire des résultats mutuellement acceptables.

Enfin, pour que la MANUA puisse contribuer à la mise en œuvre de cette approche au nom du Conseil, nous espérons qu'un mandat nous sera confié pour une année supplémentaire. Comme je l'ai mentionné dans mon précédent exposé (voir S/PV.9227), la MANUA a commandé un examen indépendant de son mandat, mené sous la direction d'un ancien Représentant spécial adjoint du Secrétaire général. Il ressort des conclusions générales que le mandat de la MANUA est suffisamment solide, équilibré et complet pour faire face à la situation actuelle. Malgré les revers que j'ai décrits, nous continuons d'affirmer qu'il n'y a pas d'autre solution qu'une mission unifiée, patiente et fondée sur des

principes, qui place les besoins et les droits du peuple afghan au premier plan.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Otunbayeva de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Akbar.

**M<sup>me</sup> Akbar** (*parle en anglais*) : Je m'appelle Zubaida Akbar, je suis Afghane et je suis défenseuse des droits humains. Je fais cette déclaration aujourd'hui au nom de Freedom Now, une organisation qui défend les droits humains et collabore directement avec 20 mouvements locaux en Afghanistan, principalement dirigés par des femmes.

J'ai l'honneur et la responsabilité de présenter un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui sur la pire crise que le monde ait connue en matière de droits des femmes, alors que nous célébrons la Journée internationale des femmes. Comme le Conseil le sait, depuis que les Taliban ont pris le pouvoir en août 2021, les droits des Afghanes ont été réduits à néant. Par le biais de plus de 40 décrets, les Taliban ont cherché non seulement à exclure les femmes de la vie publique, mais aussi à anéantir leur humanité fondamentale. Je voudrais partager avec les membres du Conseil quelques exemples de ce qu'est la vie des Afghanes aujourd'hui.

Cela fait maintenant 534 jours que les adolescentes ne peuvent plus aller à l'école et 78 jours que les femmes sont interdites d'accès aux universités, ce qui fait de l'Afghanistan le seul pays au monde où il est interdit aux femmes d'accéder à la plupart des formes d'éducation formelle, ce qui sera catastrophique pour les générations à venir.

Les Taliban ont tout fait pour restreindre la liberté de circulation et d'expression des femmes. Les femmes ne peuvent pas parcourir plus de 75 kilomètres sans un tuteur masculin. Les femmes n'ont pas le droit de se rendre dans les bains publics, les restaurants et les parcs. Même la Vice-Secrétaire générale et la Directrice exécutive d'ONU-Femmes ont été informées par les Taliban lors de leur récente visite en Afghanistan qu'elles ne devaient pas s'y rendre sans leurs *mahrims* et qu'il était *haram* pour elles de s'asseoir avec les Taliban. Elles n'ont vécu qu'une fraction de ce que les Taliban imposent chaque jour à des millions d'Afghanes.

Du fait de l'effondrement total du système juridique et de l'exclusion des femmes de ce qui en reste, les femmes victimes de violence domestique n'ont aucun accès à la justice.

Plus récemment, des combattants talibans ont empêché la vente de contraceptifs. Dans un pays où le taux de mortalité maternelle est déjà l'un des plus élevés au monde, non seulement les femmes n'ont guère le choix d'avoir ou non des enfants, mais en plus, ce faisant, elles risquent leur vie.

Le droit au travail des femmes est soumis à toute une gamme de restrictions. La récente décision d'interdire aux femmes de travailler pour des organisations non gouvernementales (ONG) empêche une centaine d'organisations de la société civile d'être pleinement opérationnelles. Si certaines d'entre elles ont repris le travail dans les secteurs de la santé et de l'éducation, il est clair que seule une levée immédiate et inconditionnelle de cette interdiction pourra garantir la survie des 28 millions d'Afghans qui dépendent de l'aide humanitaire, en particulier les femmes et les filles. Je tiens à souligner ce point.

Les membres de la communauté internationale ne cessent de répéter qu'ils sont confrontés à un dilemme en Afghanistan : sauver des vies ou dénoncer les Taliban pour leurs violations des droits des femmes. Mais je pose aux membres la question suivante : quelles vies sont-ils en train de sauver ? Et à quel prix ? Poursuivre l'action humanitaire sans les femmes, ou fournir une aide qui n'atteint pas les femmes, ne contribue qu'à les exclure davantage de la société. L'action humanitaire doit être fondée sur les droits et mise en oeuvre sans discrimination. Je demande instamment aux membres du Conseil de garder à l'esprit que, même si cette action sauve des vies aujourd'hui, elle ne saurait se substituer à la recherche d'une solution durable à la crise actuelle.

Les femmes en Afghanistan me disent qu'elles se sentent étouffées et sans espoir. Des jeunes filles me parlent de mettre fin à leur vie. Cela ne peut pas durer.

Il existe un terme qui décrit bien la situation des Afghanes aujourd'hui : l'apartheid sexiste. Les Afghanes et les experts, et même le Secrétaire général Guterres, ont condamné la discrimination systématique dont sont victimes les Afghanes en la qualifiant d'apartheid sexiste. En outre, les violations des droits humains commises par les Taliban sur la base du genre constituent une persécution liée à l'appartenance sexuelle, un crime contre l'humanité pour lequel les experts de l'ONU ont demandé que les Taliban fassent l'objet d'une enquête et qu'ils soient amenés à en répondre.

Les condamnations véhémentes de la communauté internationale sont primordiales, mais elles ne

suffisent pas. Des violations aussi flagrantes du droit international, notamment des dispositions relatives à l'égalité et à la non-discrimination inscrites dans la Charte des Nations Unies, exigent une réponse internationale proportionnelle, coordonnée et concrète qui signale clairement que les violations des droits des femmes sont intolérables et injustifiables et que les Taliban en subiront les conséquences. Si les membres ne défendent pas les droits des femmes ici, ils n'ont aucune crédibilité pour le faire ailleurs.

Depuis août 2021, il y a deux discours sur l'Afghanistan : l'un concernant le retour des Taliban et l'autre concernant la résistance des femmes. Les mouvements locaux dirigés par des femmes sont jusqu'à présent l'opposition civique aux Taliban la plus visible et la plus audible et leurs membres risquent quotidiennement leur vie pour défendre les droits humains de tous les Afghans. Pour reprendre les mots d'un manifestant, ces femmes sont nos ambassadrices de la liberté.

Les Taliban répondent aux manifestations pacifiques par des attaques violentes, des emprisonnements et des tortures. Nargis Sadat, une manifestante, a été arrêtée arbitrairement il y a quelques semaines à peine, le 12 février ; on ignore toujours ce qu'il est advenu d'elle. Tamana Zaryab Paryani et Parwana Ibrahimkhil ont été enlevées et ont disparu après avoir manifesté à Kaboul, et elles ont été détenues pendant des semaines. Nayera Kohistani a été arrêtée avec son enfant et a décrit les sévices et les tortures subis dans une prison talibane. Les femmes hazara qui protestent sont traitées encore plus durement.

Les Afghanes qui résistent courageusement ont besoin de toute urgence de l'appui du Conseil. Elles ont besoin que le Conseil prononce leur nom et s'occupe de leur cas dans ses échanges avec les Taliban. Elles ont besoin que le Conseil exige leur libération. Elles ont besoin qu'il leur accorde l'asile. Elles ont besoin que ses membres les financent. Et elles ont besoin que ses membres demandent des comptes aux Taliban lorsqu'elles sont détenues, torturées, portées disparues ou tuées pour avoir revendiqué leurs droits. L'absence de conséquences ne fait qu'encourager les Taliban à intensifier leur répression en toute impunité.

Le Gouvernement intérimaire des Taliban, composé exclusivement d'hommes à majorité pachtoune, montre qu'ils n'ont pas l'intention de former un gouvernement inclusif qui représente la diversité ethnique de l'Afghanistan ou les femmes, ni de protéger les groupes ethniques et religieux marginalisés.

Non seulement les Taliban n'ont pas enquêté sur les attaques contre la communauté hazara et ne les ont pas sanctionnées, mais ils sont directement responsables de massacres de Hazara, qui pourraient constituer des crimes de guerre. En novembre 2022, les Taliban ont attaqué un village de la province de Deykondi et ont tué 11 Hazara, dont des enfants. D'autres groupes, comme la communauté sikhe, ont été contraints d'abandonner leurs maisons en raison d'attaques ciblées, et des membres des communautés tadjike, ouzbèke et turkmène continuent d'être déplacés de force et de voir leurs terres redistribuées à des Kouchis et à des membres des Taliban. Les femmes de Deykondi et de Jozjan me disent également que la distribution de l'aide dans leurs communautés a été inégale.

La reprise brutale par les Taliban des exécutions extrajudiciaires, ainsi que des flagellations et des exécutions publiques est la preuve évidente qu'ils n'ont pas changé depuis la dernière fois qu'ils étaient au pouvoir. Ils n'ont aucun respect pour les droits ou les aspirations du peuple afghan. Et ils n'ont pas l'intention de changer. Ils imposent une interprétation extrémiste et patriarcale de l'islam qui repose sur la répression des femmes et des groupes marginalisés.

Ce n'est pas la voie de la paix, c'est la voie vers une nouvelle guerre civile, qui ne se limitera pas à la région. J'appelle donc le Conseil de sécurité à prendre les mesures suivantes.

Le Conseil doit exiger des Taliban qu'ils respectent les droits humains de tous les Afghans, y compris des femmes, des filles, des personnes LGBTQI+ et de tous les autres groupes marginalisés, et qu'ils mettent fin à toutes les restrictions imposées aux droits des femmes. Cela signifie qu'il faut non seulement mettre fin à l'interdiction de suivre des études et de travailler pour des ONG, mais aussi à toutes les restrictions des droits des femmes qui violent les obligations de l'Afghanistan au titre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Le Conseil doit indiquer clairement qu'il n'y aura pas de collaboration inconditionnelle avec les Taliban tant que ces conditions de base ne sont pas remplies. Aucune visite de hauts représentants de l'ONU en Afghanistan ne doit se faire sans un objectif clair tenant compte des priorités et des préoccupations des Afghanes. J'exhorte le Conseil à continuer de ne pas accorder aux Taliban une reconnaissance officielle de quelque nature que ce soit, y compris en les privant d'un siège à l'ONU.

Le Conseil doit renouveler le mandat actuel de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), tel que défini dans la résolution 2626 (2022), sans aucune modification, pour une année supplémentaire. La MANUA est déjà tenue d'intervenir dans des domaines clés de la crise qui sont critiques pour les Afghanes, mais elle n'a pas encore répondu aux attentes de la population afghane dans l'accomplissement de ce mandat. Il faut maintenant veiller à ce que la MANUA mette pleinement en œuvre tous les aspects de ce mandat, y compris la surveillance du respect des droits humains et la priorité accordée aux droits des femmes dans l'ensemble de son travail. J'exhorte tous les dirigeants de l'ONU, en particulier la Représentante spéciale Otunbayeva, à défendre ouvertement nos droits et à veiller à ce que, dans son cas, les exposés qu'elle présente au Conseil portent en priorité sur la situation des femmes et des groupes marginalisés.

Le Conseil doit garantir que la participation pleine, égale et véritable des Afghanes membres de la société civile et d'autres groupes marginalisés soit au centre de toute prise de décisions concernant l'avenir de l'Afghanistan, y compris les décisions prises par le Conseil de sécurité.

Le Conseil doit continuer à publier régulièrement des déclarations et des résolutions condamnant fermement les atteintes commises par les Taliban contre les femmes et les filles, et veiller à ce que leurs dirigeants ne bénéficient d'aucune dérogation à l'interdiction de voyager. Si les Afghanes sont emprisonnées chez elles, les Taliban ne devraient pas pouvoir voyager.

Les Taliban bafouent les droits de mon peuple depuis plus d'un an, sans aucune conséquence. J'invite donc le Conseil à appuyer les initiatives destinées à renforcer l'application du principe de responsabilité pour les violations des droits humains, y compris toutes les formes de violence fondée sur le genre, ainsi que pour les attaques contre les communautés ethniques et religieuses et d'autres groupes marginalisés.

Les Afghans et les Afghanes méritent de pouvoir exercer leurs droits humains indépendamment de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leur religion ou de leur orientation sexuelle. Si on laisse les Taliban poursuivre dans cette voie, il faudra des générations avant que l'Afghanistan ne se remette sur pied. Alors que les membres du Conseil débattent aujourd'hui de l'avenir de mon pays, je les invite à penser à leurs propres filles, épouses et sœurs, et à se demander : pourquoi les Afghanes mériteraient-elles moins qu'elles ?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Akbar de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Ishikane** (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, et M<sup>me</sup> Zubaida Akbar de leurs exposés.

Le Japon est profondément préoccupé par la détérioration de la situation en matière de droits humains à laquelle est confronté le peuple afghan, en particulier les femmes et les filles. Nous condamnons fermement les mesures prises par les Taliban pour restreindre les droits des femmes et des filles. Hélas, depuis qu'ils ont pris le contrôle du pays, les Taliban n'ont pas respecté leurs engagements vis-à-vis du peuple afghan ou de la communauté internationale. Les Afghans et les Afghanes sont en train de perdre foi en l'avenir et continuent de fuir le pays pour échapper aux politiques répressives des Taliban.

Nous sommes également très préoccupés par la situation économique et humanitaire désastreuse. Alors que les estimations indiquent que plus de 28 millions d'Afghans auront besoin d'une aide humanitaire en 2023, la communauté internationale ne peut pas rester les bras croisés. Notre assistance aux membres de la population afghane doit se poursuivre, pour leur permettre non seulement de survivre, mais également de pouvoir recevoir des soins médicaux et une éducation, d'obtenir un emploi et de reconstituer leurs moyens de subsistance d'une manière durable. Faute de quoi, la crise humanitaire persistera. Le désespoir poussera les jeunes à se radicaliser. Et l'histoire se répétera.

Le Conseil de sécurité doit continuer à exhorter les Taliban à annuler leurs politiques répressives en matière de droits humains. Mais, dans le même temps, il est important d'éviter de les isoler, comme ce fut le cas dans les années 1990, lorsque l'Afghanistan est devenu un foyer de terrorisme. Ce que nous devons faire, c'est non seulement condamner les actions des Taliban, mais aussi poursuivre le dialogue avec eux pour les amener à changer de cap.

Le Japon a mené des dialogues à Kaboul avec des dirigeants Taliban afin de leur transmettre des messages de la part de la communauté internationale. À cet égard, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue un rôle de passerelle extrêmement important pour promouvoir l'inclusion par le dialogue

avec le peuple afghan. Le Japon a toujours appuyé les efforts déployés par la MANUA pour résoudre les difficultés complexes auxquelles est confronté le peuple afghan. Dans le même temps, nous espérons que la MANUA jouera son rôle pour faire avancer le processus politique en Afghanistan. Nous devons être prêts à soutenir ses efforts.

En tant que corédacteurs sur le dossier de l'Afghanistan, nous nous félicitons de la participation constructive des membres du Conseil aux négociations en cours sur la prorogation du mandat de la MANUA. Nous nous réjouissons à la perspective d'exprimer notre unité autour de notre objectif commun : un Afghanistan sûr, stable et prospère.

**M<sup>me</sup> Nusseibeh** (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale Roza Otunbayeva de ses mises à jour, ainsi que l'intervenante d'aujourd'hui, M<sup>me</sup> Zubaida Akbar, de son témoignage poignant.

Le Conseil de sécurité s'est réuni pour la dernière fois pour examiner cette question dans ce format en décembre (voir S/PV.9227). En pleine séance, nous avons appris la décision des Taliban d'interdire aux filles d'aller à l'université. Les restrictions interdisant aux Afghanes de travailler pour des organisations non gouvernementales nationales et internationales ont rapidement suivi cette annonce. Nous avons condamné sans réserve ces décisions à ce moment, et nous les condamnons encore aujourd'hui. Elles privent systématiquement les femmes et les filles de leurs droits fondamentaux, pour la simple raison qu'elles sont des femmes et des filles. Je tiens à répéter ici que ces décisions n'ont rien à voir avec l'islam ou la culture afghane et qu'elles risquent de renforcer encore l'isolement du pays sur la scène internationale.

Au cours des 19 mois qui ont suivi la prise du pouvoir par les Taliban, l'espoir d'un avenir stable, sûr et prospère pour l'Afghanistan a été fortement compromis. Depuis cette séance en décembre, les membres du Conseil et la communauté internationale dans son ensemble se sont efforcés de trouver les moyens les plus efficaces de faire face à la détérioration de la situation au sein de la société afghane. C'est sur cette toile de fond que nous examinons la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui doit expirer dans un peu plus d'une semaine.

Autour de cette table et dans les consultations menées par moi-même et le corédacteur, il apparaît de manière évidente que nous soutenons tous fermement la

MANUA et les tâches importantes et exhaustives qui lui ont été confiées, conformément aux dispositions de la résolution 2626 (2022). Cette résolution permet à la Mission de travailler avec les parties prenantes sur le terrain pour tenter non seulement d'alléger les souffrances, mais aussi d'améliorer les conditions de vie. Il ne fait aucun doute que la Mission fait de son mieux dans un contexte politique et des conditions de sécurité extrêmement difficiles.

Néanmoins, il est indéniable que la situation générale en Afghanistan s'aggrave. Il n'y a eu que peu, voire pas de progrès par rapport aux attentes formulées par le Conseil en matière de droits humains, de gouvernance inclusive et de lutte contre le terrorisme. Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2023/151) fait état de besoins humanitaires croissants, d'un rétrécissement de l'espace politique et de la présence persistante de combattants terroristes étrangers. Le rapport de la Rapporteuse spéciale décrit avec force détails la détérioration de la situation des droits humains dans le pays, due en grande partie à la discrimination systématique à l'égard des femmes et des filles, « parmi les plus dracونيennes au monde » (A/HRC/52/84, par. 14).

En tant que membres du Conseil de sécurité, nous avons la responsabilité de veiller à ce que l'approche adoptée par la communauté internationale contribue à un Afghanistan plus prospère et autonome, qui ne constitue une menace ni pour sa population, ni pour son voisinage direct, ni pour le reste du monde. Dans cette optique, notre appui à la MANUA doit être inébranlable et continuer à être au cœur de l'action du Conseil concernant l'Afghanistan.

Toutefois, ce que nous avons entendu au cours des deux derniers mois au sein de l'ONU et de la part de certains pays, et ce que les événements survenus depuis août 2021 ont confirmé, c'est que nous n'avons pas de stratégie politique en ce qui concerne l'Afghanistan. Ce sentiment est partagé par de nombreuses Afghanes avec lesquelles je me suis entretenu, notamment cette semaine dans le cadre de la session de la Commission de la condition de la femme, et qui nous ont demandé de ne pas laisser le sort des Afghanes entre les mains de ces forces. Aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, il n'y a pas de meilleur moment pour manifester notre solidarité à cet égard avec les Afghanes. Nous devons faire plus que cela.

Souvent, en temps de crise, nous confondons le fait de s'activer avec une bonne politique, alors que ce dont nous avons réellement besoin, c'est d'une réévaluation

stratégique de la voie à suivre. En tant que corédacteurs, nous estimons que le Conseil doit reconsidérer sa vision d'ensemble de l'engagement international en Afghanistan et adopter une approche plus stratégique. Nous devons définir une voie précise qui permette d'améliorer le bien-être de l'ensemble du peuple afghan. L'objectif ultime de ce processus serait de mettre au point l'approche internationale unifiée, intégrée et tournée vers l'avenir qui fait clairement défaut aujourd'hui.

Ce qui est certain, c'est que lorsqu'il s'agit de l'Afghanistan et de son peuple, nous restons trop souvent enfermés dans un cycle qui consiste à réexaminer le passé, alors que nous devrions tracer une nouvelle voie pour aller de l'avant. La MANUA est le visage de la communauté internationale sur le terrain et mérite notre appui continu. Toutefois, en restant passif et en ne cherchant pas à changer le cours des choses, le Conseil manque à ses responsabilités et ne répond pas aux attentes du peuple afghan. La situation en Afghanistan est exceptionnelle, et exige une réponse exceptionnelle. Nous pouvons le reconnaître et travailler à l'élaboration d'une approche intégrée et cohérente de la communauté internationale, coordonner nos efforts et renforcer la MANUA ; ou bien nous pouvons continuer à faire comme si de rien n'était, au détriment de l'Afghanistan et de son peuple.

**M. Biang** (Gabon) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, que sont le Ghana, le Mozambique et mon pays, le Gabon.

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Roza Otunbayeva, pour son exposé riche en informations, et j'ai suivi avec attention l'exposé de M<sup>me</sup> Zubaida Akbar. Le rapport du Secrétaire général (S/2023/151) sous examen sur la situation en Afghanistan et les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) nous offre l'occasion d'examiner les derniers développements des situations politique, sécuritaire, économique et humanitaire en Afghanistan.

Sur le plan politique, nous prenons note des développements concernant la restructuration de l'appareil étatique et la mise en place d'institutions par les Taliban. Un décret du 13 décembre a rétabli la Commission nationale de passation des marchés, précédemment abolie par le Gouvernement des Taliban. Le 10 janvier, les autorités en place en Afghanistan ont confirmé avoir achevé le transfert des prérogatives du Ministère de la justice à la Cour suprême établie, sur la base d'une ordonnance

du chef du Gouvernement des Taliban le 13 octobre. Le 29 décembre, le Ministère de l'intérieur établi a annoncé la création de 25 districts supplémentaires à travers le pays, portant le nombre total à 419 districts selon les autorités en place, avec l'intention déclarée d'améliorer l'accès aux services.

Nous prenons surtout note de l'appel des éléments de l'opposition politique à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en faveur d'un dialogue interafghan, et de l'annonce faite le 16 janvier par la Commission pour le retour et la communication avec les anciens officiers et personnalités politiques afghans et pour le dialogue, indiquant que 475 personnes sont rentrées en Afghanistan grâce à des efforts de l'opposition. Il demeure qu'en dépit des diverses mesures prises, le manque de représentativité de la diversité du peuple afghan dans le paysage politique est persistant, aussi bien au niveau ethnique qu'au niveau social. Très peu de progrès sont perceptibles. Mais surtout, l'inclusion des femmes dans les structures gouvernementales reste un défi tout entier. Nous encourageons vivement les autorités en place en Afghanistan à répondre positivement aux appels au dialogue intra-afghan lancés par certaines parties de l'opposition politique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, ainsi que par la communauté internationale. Nous sommes convaincus que cela va œuvrer en faveur d'une plus grande participation de tous les acteurs politiques de cet important pays, dans l'intérêt de tous les Afghans.

L'annonce en décembre 2022 de décisions suspendant l'enseignement supérieur et l'emploi des femmes dans les organisations non gouvernementales nationales et internationales a encore restreint les droits fondamentaux des femmes et des filles. La question de l'éducation des femmes et des filles et leur accès à l'enseignement secondaire et supérieur reste un préalable très important. Les autorités en place en Afghanistan ont élargi les restrictions faites aux femmes à la quasi-totalité des activités de la vie sociale, politique et professionnelle. Pour que la condition des femmes et des filles en Afghanistan puisse progresser, la communauté internationale doit rester ferme et faire preuve de solidarité à leur égard. Ce pays ne se reconstruira pas sans l'éducation, sans la qualification et sans l'inclusion des Afghanes. Les trois membres africains du Conseil prennent note de l'annonce du 5 février du Vice-Ministre établi par les autorités en Afghanistan, M. Lutfullah Khairkhwah, concernant les travaux en cours sur une stratégie visant à trouver une solution pour l'enseignement supérieur des filles conforme à la charia.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

En ce qui concerne la sécurité, la situation sur le terrain reste fragile. Les atteintes à la sécurité liées à l'opposition armée et aux attaques perpétrées par l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan sont préoccupantes. Les trois membres africains du Conseil condamnent toutes les atteintes à la sécurité observées, notamment dans les régions de l'ouest, du sud et de l'est, qui représentent 58 % de tous les cas enregistrés. Nous encourageons les autorités de facto à prendre des mesures concrètes pour prévenir toutes les formes de terrorisme dans le pays. Le trafic de stupéfiants, conjugué aux affrontements fréquents entre l'opposition et les forces de sécurité, à la présence de forces étrangères sur le territoire afghan, ainsi qu'à la poursuite des tensions aux frontières, augmente l'instabilité de la situation sur le terrain. Nous saluons le travail accompli par la MANUA dans la lutte contre le trafic, le stockage et le détournement d'armes légères et de petit calibre et de leurs munitions, ainsi que de matières explosives.

La persistance de la violence en Afghanistan a des répercussions sur la situation économique et humanitaire, qui continue de se détériorer. Sur le plan économique, même si les autorités de facto qui continuent de mettre l'accent sur l'autonomie économique, ont enregistré une augmentation du recouvrement des recettes fiscales, y compris celles provenant du commerce, la plupart des facteurs ayant une incidence négative sur l'économie depuis août 2021 persistent : la réduction drastique de l'aide au développement, les difficultés relatives aux transactions financières internationales ainsi que leurs effets sur le secteur bancaire. Le gel des avoirs de l'Afghanistan contribue à une crise financière majeure qui touche la population. Ces sanctions, associées à la méfiance des donateurs et des institutions bancaires, aggravent la précarité de la population. Nous demandons aux donateurs de poursuivre leurs divers efforts afin de reconstruire l'économie afghane.

La situation humanitaire préoccupante de l'Afghanistan est le résultat des crises sociopolitiques, économiques et de sécurité, mais aussi des effets des changements climatiques, qui exacerbent les vulnérabilités. La pénurie de fournitures médicales et l'insuffisance des traitements des professionnels de la santé compliquent la tâche des travailleurs humanitaires. Dans le même temps, la sécheresse, l'insécurité alimentaire et la malnutrition perdurent. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les besoins humanitaires continuent d'augmenter : plus de 28 millions de personnes

auront besoin d'aide humanitaire en 2023, et l'interdiction imposée aux travailleuses humanitaires a contraint plusieurs organisations à interrompre ou à réduire leurs activités à près de 70 % de leur potentiel. La communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour sensibiliser les Taliban aux effets de la marginalisation des femmes et des filles sur l'aide humanitaire, le développement et la stabilité du pays. Nous prenons note de l'approche des autorités de facto à l'égard de la population, qui consiste à se rendre dans les provinces et les districts afin de promouvoir l'unité et de débattre des réformes du système éducatif. Il faut se féliciter de l'évaluation de l'approvisionnement en eau dans les provinces du nord du pays menée par le Ministre de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage de facto.

Les trois membres africains du Conseil saluent les efforts déployés par la MANUA, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'équipe de pays des Nations Unies et les organisations non gouvernementales afghanes et internationales. Nous appuyons les initiatives de dialogue avec les autorités de facto visant à promouvoir les droits des femmes et leur insertion dans la société. La participation de la MANUA, par l'intermédiaire de ses bureaux sur le terrain, à plus de 170 réunions de sensibilisation infranationales et plus particulièrement au projet pilote d'aide juridictionnelle mené dans les provinces de Bamiyan et du Hérat, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, mérite d'être relevée. Nous encourageons la MANUA à poursuivre son travail en dépit des obstacles qu'elle rencontre sur le terrain. Le suivi de la situation dans le pays et les échanges avec les différents acteurs pertinents restent indispensables pour promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan. C'est pourquoi nous appuyons la reconduction de son mandat pour 12 mois supplémentaires et exhortons la communauté internationale à renforcer l'appui politique et financier qu'elle accorde aux travaux de la Mission.

Nous nous félicitons de nombreuses réunions et initiatives de sensibilisation sur l'Afghanistan qui ont été organisées par les pays de la région et par ONU-Femmes, en particulier celles qui ont eu lieu en Russie, au Kazakhstan, au Qatar et en Indonésie et qui ont porté sur la connectivité régionale et la coopération économique, la sécurité aux frontières, la lutte contre le terrorisme, le trafic de drogue, une gouvernance inclusive, les droits des femmes et des filles et l'accès à l'éducation pour les filles. Nous saluons en particulier l'appel lancé le 29 décembre par le Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, Hissein Brahim Taha, à l'Académie islamique de jurisprudence

en vue de l'organisation d'une campagne mondiale pour mobiliser les universitaires et les autorités religieuses du monde islamique contre la décision des autorités de facto de restreindre l'éducation des femmes.

Pour terminer, nous appelons de nouveau à un dialogue entre les forces vives afghanes. Nous tenons à réaffirmer qu'il est impossible de construire un Afghanistan stable et prospère sans les femmes ou d'autres secteurs de la société. Comme l'a déclaré le Secrétaire général António Guterres à Doha, au Qatar, durant la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, dont l'Afghanistan fait partie : « les pays qui ont les plus faibles capacités doivent recevoir le plus d'aide ». La communauté internationale doit maintenir son engagement en Afghanistan en appui aux légitimes aspirations du peuple afghan à la sécurité et à la dignité.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier sincèrement la Représentante spéciale du Secrétaire général Otunbayeva pour son exposé et pour le travail de son équipe. Je remercie également M<sup>me</sup> Akbar de son exposé percutant.

Ces derniers mois ont été marqués par une détérioration rapide du comportement des Taliban, les femmes et les filles en particulier étant confrontées à un déni sans précédent de leurs droits humains : restrictions d'accès à l'emploi et à l'éducation et de leur liberté de se déplacer, de s'exprimer et de s'habiller. Les Taliban ont pratiquement effacé les femmes de la société.

La trajectoire reste négative. Que peuvent donc faire le Conseil de sécurité et la communauté internationale ?

Premièrement, nous devons rester fermes et unis dans nos attentes à l'égard des Taliban. Le Conseil les a définies dans la résolution 2593 (2021), notamment en ce qui concerne le respect des engagements en matière de lutte contre le terrorisme, le respect des droits humains et la garantie d'un accès humanitaire.

Deuxièmement, comme l'a expliqué la Vice-Secrétaire générale après sa visite en Afghanistan, nous devons faire clairement comprendre aux Taliban quelles seront les conséquences s'ils poursuivent sur cette voie : l'acceptation internationale des Taliban n'est pas à l'ordre du jour.

Troisièmement, le Conseil doit veiller à ce que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan continue d'être dotée d'un mandat robuste. L'ONU doit continuer à dialoguer avec les Taliban, surtout pour renforcer les attentes du Conseil de sécurité, notamment des progrès vers une gouvernance représentative.

Quatrièmement, nous devons continuer à faire comprendre aux Taliban que leurs décisions sont contre-productives. L'économie afghane continuera de souffrir si 50 % de sa population est exclue de la société et du monde du travail. Il n'y aura pas de paix stable ou durable si des groupes ethniques et de larges pans de la société sont exclus.

Enfin, alors que nous relevons ces défis, nous devons rester fermement solidaires du peuple afghan. Le Royaume-Uni continue de travailler en étroite collaboration avec l'ONU et ses partenaires sur le terrain pour veiller à ce que l'aide continue d'atteindre les personnes qui en ont le plus besoin, y compris les femmes, tout en continuant d'appliquer le principe de neutralité et de non-discrimination. Nous n'abandonnerons pas le peuple afghan.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance et je remercie la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Otunbayeva, pour son témoignage sur l'évolution préoccupante de la situation en Afghanistan et pour son travail précieux. Je remercie également M<sup>me</sup> Zubaida Akbar de son exposé et de son engagement pour et avec celles et ceux qui luttent pour le respect des droits humains tous les jours et, comme nous l'avons entendu, souvent risquent leur vie.

Triste coïncidence : nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale des femmes autour du monde, alors que les femmes et les filles en Afghanistan sont au centre de nos préoccupations. Au début de cette année, la Directrice exécutive d'ONU-Femmes nous l'avait rappelé :

« Les femmes afghanes ne nous ont laissé aucun doute sur leur courage et leur refus d'être rayées de la vie publique. Elles continueront à défendre et à lutter pour leurs droits, et nous avons le devoir de les soutenir dans cette démarche ».

La participation pleine, égale et significative des femmes a été demandée à de nombreuses reprises dans cette salle hier lors du débat public sur les femmes et la paix et la sécurité (voir S/PV.9276 ). Pourtant, nous ne pouvons pas nous reposer uniquement sur des mots. Que ce soit en Afghanistan ou ailleurs dans le monde, faire de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) une réalité est notre obligation.

En Afghanistan, les femmes et les filles voient leurs droits humains et leurs libertés fondamentales bafoués au quotidien. Le rapport du Secrétaire général (S/2023/151) et l'exposé de la Représentante spéciale nous le démontrent : la situation continue de s'aggraver. La liste des incidents violents à l'encontre des femmes et des filles comprend des meurtres, des crimes d'honneur,

des mariages forcés, ou encore des coups pouvant engendrer des handicaps. Alors que leur accès à l'éducation et au travail est quasiment réduit à néant, nous appelons les Taliban à revenir sans délai sur les interdictions faites aux femmes et aux filles. La Suisse condamne toutes les violations des droits humains commises par les Taliban, en particulier les violations des droits des femmes, mais aussi des enfants et des minorités ethniques.

Nous négocions actuellement le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La Suisse se joint à l'appel du Secrétaire général et soutient une prolongation du mandat actuel, qui permettra à la Mission de poursuivre ses activités vitales pour le peuple afghan. Dans l'avenir proche, deux domaines d'action nous semblent prioritaires pour l'engagement onusien.

Premièrement, le Conseil et la MANUA doivent soutenir tous les efforts visant à promouvoir un Afghanistan où l'ensemble de la société participe à la vie publique, sans discrimination ni représailles. La protection des droits humains est essentielle pour la stabilité du pays. Les femmes et les filles doivent avoir accès à l'éducation, au travail, à la politique et à la vie sociale et économique. Nous défendons le droit des femmes à participer à tous les processus de décision. Cela est indispensable pour répondre aux besoins humanitaires immédiats, mais également pour le développement économique et social, ainsi que la construction d'une paix durable. Le travail des Afghanes dans de nombreuses organisations non gouvernementales sur le terrain est essentiel pour atteindre ces objectifs.

Deuxièmement, nous devons répondre aux besoins humanitaires et trouver des solutions durables à l'insécurité alimentaire endémique en Afghanistan. Des décennies de dégradation de l'environnement ont augmenté la désertification et aggravé la sécheresse. La résilience des Afghanes et des Afghans est poussée à ses limites. Vingt-huit millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire pour survivre.

Mais au-delà de la fourniture immédiate de l'aide, nous devons poursuivre notre soutien à long terme. Face aux défis croissants résultant des changements climatiques, il faut soutenir le peuple afghan pour qu'il puisse adapter son agriculture et rendre la gestion des ressources naturelles plus durable. De plus, les services publics de base doivent pouvoir fonctionner, notamment dans les domaines de l'éducation et de la santé publique. Une économie stable est nécessaire pour créer des perspectives pour un futur digne.

L'Afghanistan fait face à de multiples crises qui se renforcent mutuellement et qui l'ont plongé dans une insécurité profonde. Nous devons nous rassembler autour d'une stratégie commune et soutenir la population dans ses efforts pour retrouver la sécurité. Ces efforts ne pourront toutefois aboutir que si les Taliban reviennent sur leurs actions misogynes et reconnaissent le rôle clef des femmes dans la société, l'économie et la politique. Nous leur demandons d'annuler leurs récents décrets interdisant aux femmes d'accéder à l'enseignement supérieur et de travailler pour des organisations non gouvernementales. Plus généralement, ils doivent reconnaître l'importance d'une gouvernance inclusive et de l'état de droit. Pour soutenir ces objectifs, l'ONU doit maintenir sa présence sur le terrain, en sécurité et sans menace, à travers un mandat fort pour son engagement. Nous assurons le Conseil de notre soutien continu à cette cause.

**M. Hoxha** (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Otunbayeva de son exposé, et je remercie M<sup>me</sup> Akbar de ses informations importantes. Nous avons entendu son appel.

Alors que le monde célèbre la Journée internationale des femmes, tandis que la Commission de la condition de la femme se réunit pour promouvoir les droits des femmes à l'échelle planétaire, aujourd'hui, hélas, les Afghanes ont peu à célébrer. Leurs droits âprement gagnés sont effacés depuis que les Taliban ont repris le pouvoir. Elles sont privées des droits les plus fondamentaux dont jouit chaque être humain en vertu de son humanité. Non seulement les autorités de facto nient le droit des femmes et des filles à l'éducation, mais elles normalisent aussi les crimes d'honneur, les mariages forcés, le mariage des enfants et les passages à tabac, tout en limitant sérieusement d'autres droits fondamentaux, tels que la liberté d'aller et venir.

Cherchant obstinément à défaire jusqu'à la moindre réalisation des deux dernières décennies, les autorités de facto ont décidé d'investir dans l'ignorance, infligeant un préjudice psychologique dévastateur aux femmes et aux filles et des dommages irréparables à la société. Ce faisant, elles compromettent également le développement socioéconomique général dont le pays a tellement besoin, et qui sera considérablement mis à mal si la moitié de la population en est exclue. Les Taliban sont et seront responsables, car cette catastrophe est leur choix. La route qu'ils prennent mène tout droit au précipice.

Nous condamnons fermement ces politiques et sommes sincèrement et totalement solidaires de tous les Afghans, en particulier les femmes et les filles, et nous

souscrivons à tout ce qui est fait aux niveaux régional et mondial afin que soient levées l'ensemble des restrictions arbitraires, y compris l'interdiction absurde imposée aux travailleuses humanitaires, qui nuit gravement à la fourniture d'une aide vitale à deux tiers de la population, qui en ont terriblement besoin et sont également victimes de difficultés économiques et de catastrophes humanitaires.

La négation des droits des femmes par les autorités de facto s'inscrit dans une politique générale délétère, constituée de mesures réactionnaires alarmantes qui font reculer le pays. Depuis qu'ils ont repris le pouvoir, les Taliban ont bien montré leur haine des femmes, de l'éducation, des droits et des libertés, du progrès social et de l'épanouissement individuel. Ils tolèrent à présent les exécutions extrajudiciaires et encouragent les châtiments corporels, deux pratiques strictement interdites en droit international. Ils répriment les manifestations pacifiques et réduisent progressivement l'espace dévolu aux professionnels des médias et à la société civile, interdisant ainsi toute forme de dissidence démocratique.

Le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan doit intervenir dans quelques jours. Nous sommes très attachés au rôle actif qu'elle joue et aux efforts qu'elle déploie pour apporter un appui vital à la population afghane dans des conditions fort difficiles. Nous encourageons l'équipe des Nations Unies sur le terrain à poursuivre son travail constructif en faveur de la pleine exécution du mandat, en restant résolument concentrée sur le respect des droits humains de tous les Afghans et en maintenant la priorité accordée à la protection et à la promotion des droits humains des femmes.

Le Conseil et la communauté internationale doivent se montrer unis et faire preuve de cohérence en demandant aux autorités de facto de se conformer pleinement aux résolutions du Conseil de sécurité, seul moyen de garantir la sécurité, la paix et la stabilité dans le pays et de normaliser les relations avec la communauté internationale.

Enfin, nous appelons une fois de plus les Taliban à se conformer à leurs obligations, à tenir leurs promesses et à comprendre qu'un Afghanistan stable ne peut être bâti que sur un socle fait de droits et de libertés et avec la participation et la contribution de tous, y compris les femmes.

Nous estimons que la paix et la sécurité durables et le développement et la prospérité du pays passent nécessairement par l'inclusivité, et non l'exclusion et

la ségrégation, et par un dialogue national authentique, qui ait pour base un ordre constitutionnel assis sur un système politique représentatif et inclusif. Toute autre configuration créera le scénario du pire, mènera au conflit et retiendra l'Afghanistan dans le passé, loin donc de l'avenir que son peuple mérite si désespérément.

**M. Montalvo Sosa** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie Roza Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général, des informations qu'elle a communiquées, ainsi que M<sup>me</sup> Zubaida Akbar, militante et représentante de la société civile, de son témoignage.

Chaque année, le 8 mars est l'occasion renouvelée de méditer sur la lutte des femmes pour l'égalité, la justice et le respect de leurs droits. Ce jour-là, tandis que certains pays prennent le temps de réfléchir à la coordination des politiques publiques pour atteindre cet objectif, nous ne pouvons que déplorer la situation critique des femmes et des filles en Afghanistan.

Le déplacement de la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed à Kaboul en janvier n'a pas produit les résultats escomptés, en dépit des espoirs plausibles qui avaient été placés dans cette intervention de haut niveau. D'ailleurs, à la réunion inaugurale de la Commission de la condition de la femme, il y a deux jours, le Secrétaire général António Guterres nous a rappelé qu'en Afghanistan les femmes et les filles avaient été effacées de la vie publique.

En tant que signataire de la déclaration d'engagements communs sur les femmes et la paix et la sécurité, mon pays rejette les décisions des autorités talibanes, qui limitent gravement l'accès des femmes à l'emploi, à la justice, aux services de santé, à l'espace public et au système éducatif, et les condamnent à l'impuissance et au désespoir.

La poursuite des politiques discriminatoires institutionnalisées et de l'oblitération des femmes constitue un assaut contre la société afghane dans son ensemble et fait qu'il est presque impossible d'imaginer un avenir de paix et de développement. Comment envisager un tel avenir quand plus de la moitié de la population est privée de son droit d'y contribuer ? C'est pourquoi mon pays salue le courage et la résilience des Afghanes dans ces conditions inacceptables.

Au vu de ce terrible contexte, où le besoin d'aide humanitaire croît de manière exponentielle, l'Équateur remercie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan de son travail et soutiendra dans les jours à venir la reconduction de son mandat pour 12 mois, afin

de maintenir et de renforcer sa présence sur le terrain, en particulier dans ses efforts visant à promouvoir un dialogue inclusif entre tous les acteurs de la société afghane.

Compte tenu de la situation humanitaire critique, nous saluons également les initiatives de coopération bilatérale et multilatérale des pays de la région et des organisations régionales et internationales, en particulier celles qui ont pour but de réunir des fonds pour l'éducation des filles et des garçons, de même que celles qui tendent à créer des possibilités d'emploi pour les Afghanes, car ces initiatives expriment clairement le sentiment de la majorité de la communauté internationale au sujet des politiques régressives du régime de facto.

En tant que signataire des Engagements de Paris, des Principes de Paris et de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, l'Équateur tient à dire combien il déplore les graves violations commises contre les enfants afghans, qui continuent d'être tués, mutilés, enlevés et victimes d'engins explosifs improvisés et de munitions non explosées. En outre, il rejette catégoriquement les exécutions extrajudiciaires, les arrestations et détentions arbitraires, la torture et les mauvais traitements dont le régime taliban se rend coupable. Ces cas sont signalés dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/151), et M<sup>me</sup> Otunbayeva nous en a également parlé aujourd'hui.

Il est affligeant de noter que, depuis l'installation du gouvernement de facto en août 2021, rien n'incite à l'optimisme. Au contraire, les informations qui nous parviennent nous amènent à penser qu'il existe en Afghanistan une convergence de tous les facteurs qui fragilisent encore davantage le tissu social du pays, tels que la crise humanitaire croissante, les violations des droits humains et atteintes à ces droits, la discrimination, l'isolement, l'impunité ainsi que l'extrémisme violent et le terrorisme.

Enfin, nous sommes convaincus que la complexité et la gravité de la situation en Afghanistan exigent une coordination et une intensification de l'action de tous les organismes du système des Nations Unies, ainsi qu'une véritable solidarité de l'ensemble de la communauté internationale, afin de renforcer les stratégies d'édification d'un dispositif de pérennisation de la paix et d'un développement économique global pour le peuple afghan qui souffre.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous profitons de la Journée internationale des femmes pour saluer toutes les femmes présentes dans cette salle ainsi que les Afghanes.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, de son évaluation de la situation dans le pays. La Fédération de Russie appuie l'action menée par la MANUA sous sa direction, dans le cadre des tâches prescrites dans le mandat de la Mission. Il est encourageant de constater que l'ONU est déterminée à maintenir une présence et à fournir l'assistance nécessaire au peuple afghan. Nous sommes prêts à poursuivre un dialogue constructif avec tous les membres du Conseil de sécurité en vue de renouveler le mandat de la MANUA dès que possible.

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention l'exposé de M<sup>me</sup> Zubaida Akbar. Nous trouvons rassurant que des représentants de la région aient également pris la parole au cours de cette discussion. Nous avons pris note du récent rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan (S/2023/151). Nous voudrions formuler les observations suivantes.

Il y a un an et demi, 20 longues années de guerre en Afghanistan se sont achevées par la reprise du pouvoir par les Taliban et la fuite précipitée des contingents étrangers. Aux problèmes de longue date, que les années du régime corrompu d'Ashraf Ghani avaient laissé sans solution, ont été aggravés par de nouvelles difficultés. Au lieu de la paix tant attendue qui avait été promise, le peuple afghan s'est retrouvé frappé de sanctions et victime d'une crise humanitaire et économique sans précédent, et avec Daech et des armes américaines laissées sur place, pour la plus grande joie des terroristes.

Dans le même temps, selon leur habitude, nos collègues américains, avec l'appui de leurs alliés, se sont empressés de faire porter l'entière responsabilité de la ruine du pays et des conséquences de leur ignominieuse campagne militaire aux autorités de facto en Afghanistan. Ils continuent à le faire aujourd'hui, en utilisant l'aide humanitaire pour exercer un chantage sur la population et en manipulant l'assistance sous divers prétextes artificiels. Washington cache son vrai visage sous l'apparence d'un bienfaiteur et d'un défenseur des droits des femmes et des filles. Sous la menace de sanctions, les nombreux crimes de guerre commis par les forces américaines et celles de l'OTAN continuent d'être effacés des pages de l'histoire, comme s'ils n'avaient jamais eu lieu. Les véritables raisons de la présence prolongée en Afghanistan sont passées sous silence, sans parler de la question des biens afghans volés, qui peuvent maintenant être utilisés à d'autres fins dans d'autres zones de conflit.

Dans ce contexte, les beaux discours de nos collègues occidentaux sur la détérioration de la situation dans le pays et les souffrances du peuple afghan, ainsi que les appels à reprendre le bâton des sanctions et à accroître la pression politique et économique sur les autorités de facto, semblent dénués de sens moral. Ils n'ont pas le courage d'admettre que leurs méthodes préférées ne sont plus efficaces. Ces mesures n'entraîneront qu'un alourdissement du fardeau qui pèse sur les Afghans et les Afghanes ordinaires, mais elles ne modifieront en rien la situation sur le terrain. Nous ne sommes cependant pas surpris par cette approche. Kaboul semble également s'en rendre compte et tente de tracer la voie d'un développement indépendant pour l'Afghanistan, sans avoir recours à l'aide occidentale.

Nous partageons l'évaluation du Secrétaire général quant à la complexité de la situation politique intérieure en Afghanistan. Nous sommes particulièrement préoccupés par les menaces que font peser sur la sécurité les activités terroristes de l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan. Nous pouvons constater qu'en 20 ans, les terroristes ont consolidé leur influence dans le pays et déstabilisent désormais la situation de manière délibérée en multipliant les attentats et en répandant un climat de peur et de désespoir. Ils prennent pour cible les minorités religieuses et ethniques, y compris les femmes et les enfants. La sécurité du personnel de la MANUA et des travailleurs humanitaires sur le terrain peut également être menacée. Malheureusement, les efforts déployés par les autorités de facto à cet égard ne sont pas suffisants.

Le problème de la drogue n'est pas étranger à celui du terrorisme. Il est clair que, compte tenu de la faim et de la pauvreté généralisées, il sera difficile pour l'Afghanistan de relever seul les défis auxquels il est confronté sans une aide internationale et régionale globale. L'aide aux agriculteurs afghans est plus importante que jamais.

Nous suivons de près l'évolution de la situation socioéconomique du pays. Nous prenons acte des efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales pour fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan. Nous saluons en particulier le travail désintéressé des organismes humanitaires et de leur personnel, qui sont prêts à rester sur le terrain quelles que soient les circonstances pour aider les Afghans et les Afghanes. Dans le même temps, nous constatons que ces mesures ne suffisent pas. Les donateurs occidentaux continuent de bloquer les efforts de l'ONU visant à

étendre l'aide au-delà des besoins les plus élémentaires. Ils rejettent catégoriquement la possibilité d'apporter une aide au développement, à la reconstruction d'écoles et d'hôpitaux et à la construction de routes pour relier les provinces et les villes aux zones agricoles.

L'instauration d'une paix durable et pérenne en Afghanistan est impossible sans un dialogue patient et pragmatique avec les nouvelles autorités sur un large éventail de questions urgentes, notamment l'inclusion politique, la lutte contre les menaces terroristes et la drogue et le respect des droits humains, y compris ceux des femmes et des filles. Cette approche globale déterminera également l'efficacité des efforts déployés par la MANUA.

La Russie a toujours été favorable au renforcement de la coopération avec l'Afghanistan sur les questions relatives à un règlement global. Avec nos partenaires régionaux, nous œuvrons à l'élaboration d'une approche commune face à la situation dans le pays. Le processus de Moscou contribue également à cet objectif. Sa dernière réunion s'est tenue à Moscou le 8 février.

Nous signalons également le potentiel offert par le Groupe de contact Organisation de coopération de Shanghai-Afghanistan. L'Organisation du Traité de sécurité collective et la Communauté d'États indépendants servent aussi de cadre pour l'alignement des positions.

Nous continuerons pour notre part à fournir une aide humanitaire au peuple afghan et à promouvoir la coopération sur le plan socioéconomique.

**M<sup>me</sup> Gatt** (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Otunbayeva, de son exposé. Nous remercions également le Mozambique d'avoir invité M<sup>me</sup> Zubaida Akbar à nous présenter un exposé sur les difficultés, ou plutôt les luttes et les humiliations, auxquelles les Afghanes doivent faire face quotidiennement. Son message à l'occasion de la Journée internationale des femmes revêt une importance particulière, et je l'assure de la détermination de Malte à veiller à ce que les projecteurs restent braqués sur cette question fondamentale, au cours de son mandat au Conseil de sécurité et au-delà.

L'Afghanistan reste la plus grande crise humanitaire au monde, quelque 28,3 millions d'Afghans et d'Afghanes ayant besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Selon l'ONU, en 18 mois seulement, le produit intérieur brut de l'Afghanistan a chuté d'environ 30 %. Le coût du panier alimentaire de base a augmenté de 30 % et le chômage de 40 %. Tout cela a fait basculer le pays dans un nouveau cycle d'appauvrissement.

Dans ce contexte, Malte réaffirme son appui sans réserve à l'action menée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Notre priorité reste de répondre aux besoins de la population et de défendre les droits de tous les Afghans et de toutes les Afghanes. Nous nous félicitons du fait que l'Union européenne a rétabli sa présence physique à Kaboul afin d'appuyer les opérations humanitaires.

Malte déplore les persécutions et discriminations systématiques des femmes et des filles par les Taliban sur les plans politique, économique et sociale. Leurs agressions constantes à l'égard des femmes constituent une violation du droit international et elles contreviennent aux normes fondamentales en matière de droits humains et d'égalité des genres, ainsi qu'à la Charte des Nations Unies elle-même. En tant que communauté internationale, nous sommes tenus de réagir face à une gouvernance abusive qui institutionnalise la discrimination.

Les Afghanes doivent avoir accès à l'éducation et au travail, et pouvoir participer à la vie politique sans crainte de représailles. Le relèvement économique et le développement de l'Afghanistan ne pourront être assurés sans une participation pleine, égale et véritable des femmes. Les femmes sont des moteurs essentiels du changement. Sans elles, il n'y a guère d'espoir de voir se dessiner un avenir plus radieux en Afghanistan.

Malte est également très préoccupée par les mesures de restriction prises en décembre 2022 par les autorités de facto contre les femmes. Non seulement elles sont condamnables, mais elles risquent de compromettre les opérations humanitaires indispensables menées dans l'ensemble de l'Afghanistan. Comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport trimestriel (S/2023/151), du fait de ces décrets, l'élaboration du Cadre stratégique triennal pour l'Afghanistan a été effectivement suspendue. Nous nous félicitons des activités entreprises par le Comité permanent interorganisations et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour collaborer avec les autorités de facto en vue de définir de nouveaux paramètres et protocoles pour les opérations humanitaires en Afghanistan, qui permettront de continuer de venir en aide à la population afghane sans porter atteinte aux principes humanitaires d'indépendance, de neutralité, d'impartialité et d'humanité.

Alors que la crise humanitaire et politique se poursuit en Afghanistan, il faut encore faire davantage pour appuyer le fonctionnement de l'économie afghane et des marchés locaux, en particulier étant donné le

contexte de faim aiguë et généralisée. Le Conseil doit demeurer vigilant et uni pour répondre rapidement à toute nouvelle mesure répressive adoptée par les autorités de facto. Le dernier rapport en date du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan (A/HRC/52/84) témoigne du rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile dans le pays. Nous souscrivons aux recommandations formulées dans le rapport et appelons les autorités de facto à les mettre en œuvre dans leur intégralité.

Dans la mesure où les causes de la crise actuelle sont diverses et variées, nous sommes très favorables au renouvellement du mandat de la MANUA, qui prévoit des mesures de protection solides et la promotion de l'ensemble des droits des femmes. Nous attendons avec intérêt de collaborer activement avec la Mission et de lui apporter tout notre soutien dans l'accomplissement de ses tâches prioritaires.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier les intervenantes de leurs observations instructives et de leurs informations actualisées, qui viennent enrichir nos discussions et nous éclairer sur la question à l'examen.

Cette première séance trimestrielle du Conseil de sécurité consacrée aux travaux et activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi qu'à la situation en Afghanistan cette année, nous offre une occasion sans pareille de poser des jalons fondamentaux en ce qui concerne nos responsabilités partagées, en particulier dans la perspective du renouvellement imminent du mandat de la Mission. Compte tenu de son soutien de longue date au rôle essentiel que joue la MANUA en Afghanistan et de l'approbation générale du mandat établi par la résolution 2626 (2022), y compris par des acteurs de premier plan ayant une connaissance approfondie de la situation sur le terrain, le Brésil a l'intention de voter pour la prorogation du mandat de la Mission, et nous comptons sur les orientations des corédacteurs en la matière. Nous espérons vivement qu'une fois approuvé, le nouveau cycle du mandat favorisera la réalisation de progrès dans tous les secteurs de la société afghane.

Comme nous l'avons dit à maintes reprises, le Brésil est fermement convaincu qu'un Afghanistan stable, économiquement viable et pacifique n'est possible que si tous les Afghans, y compris les femmes et les filles, ont accès à l'éducation et reçoivent un enseignement, et participent et contribuent pleinement et véritablement, sur un pied d'égalité, à l'avenir et au

développement du pays, conformément aux résolutions 1325 (2000), 2593 (2021) et 2626 (2022). De même, l'avenir que nous souhaitons tous pour le peuple afghan dépend du respect indispensable du droit des droits de l'homme, ainsi que de la poursuite de toutes les activités d'aide humanitaire sur le terrain.

À cet égard, il ne fait aucun doute que l'imposition de restrictions à l'action des travailleurs humanitaires et des organisations non gouvernementales, tant nationales qu'internationales, ainsi que le déni des droits des femmes et des filles et leur exclusion de la vie publique ne peuvent qu'exacerber le sentiment de désespoir parmi la population et l'instabilité. Nous exhortons toutes les parties à permettre et à faciliter l'accès rapide, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin afin de protéger les civils, y compris le personnel humanitaire et les personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les enfants. C'est pourquoi le Brésil exprime une nouvelle fois sa gratitude à la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed, au Secrétaire général adjoint Martin Griffiths, aux dirigeants de la MANUA et à l'ensemble des partenaires et des parties prenantes pour les efforts qu'ils ont déployés dernièrement et qu'ils continuent de déployer afin de préserver à la fois la fourniture d'une aide humanitaire cruciale et les droits fondamentaux des femmes et des filles dans le pays.

En cette période critique, nous exhortons de nouveau les autorités afghanes compétentes à faire preuve de la bonne volonté et de la souplesse requises pour abandonner d'urgence l'approche restrictive qu'elles ont adoptée jusqu'à présent. Nous leur demandons à tout le moins de lever les obstacles à l'acheminement de l'aide et d'élargir l'espace civique réservé aux femmes et aux filles. Cela étant dit, nous sommes fermement convaincus de la nécessité de poursuivre les échanges avec les autorités de facto et que des gestes symboliques, tels que la reconnaissance des progrès accomplis dans la lutte contre la corruption et le trafic de drogue, peuvent contribuer à jeter les bases d'une compréhension et d'une confiance mutuelles entre les dirigeants afghans et la communauté internationale. Il est avant tout essentiel de veiller à ce que tous les canaux de communication soient ouverts et fonctionnent, non seulement pour faire respecter les droits de tous les Afghans, mais aussi pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement à long terme.

Ayant pour tradition de longue date de contribuer à la protection internationale, le Gouvernement brésilien a décidé d'autoriser l'octroi de visas humanitaires aux personnes touchées par la crise en Afghanistan.

Depuis septembre 2021, nous avons déjà délivré plus de 8 000 visas à des Afghans dans le besoin, en prêtant une attention particulière aux demandes émanant de femmes et d'enfants. Alors que le Brésil reste l'un des rares pays au monde à accorder des visas sans exigences majeures, nous voudrions rappeler au Conseil l'importance capitale que revêt le principe du partage des responsabilités pour assurer une protection efficace des populations déplacées, en tenant dûment compte du rôle fondamental des pays et des communautés d'accueil. Le maintien des opérations humanitaires et le bien-être des femmes et des filles doivent demeurer au cœur des activités que nous menons pour que l'Afghanistan devienne un pays stable, viable et autonome. Le Brésil réaffirme sa volonté inébranlable de poursuivre la tâche urgente consistant à apporter la paix et le développement à l'Afghanistan au moyen de notre action commune et de notre responsabilité collective.

**M<sup>me</sup> Broadhurst Estival** (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Roza Otunbayeva, pour son intervention, ainsi que Zubaida Akbar pour sa présentation extrêmement intéressante. Je souhaite pour ma part insister sur deux points.

Alors que nous célébrons aujourd'hui la Journée internationale des femmes, je souhaite insister sur l'importance de maintenir un haut degré d'exigence sur ce sujet. La situation des femmes et des filles continue de se détériorer en Afghanistan. Elles sont toujours privées de leurs droits et libertés les plus élémentaires. L'interdiction faite aux femmes de travailler dans les organisations non gouvernementales continue d'avoir des conséquences désastreuses. Il en est de même du déni d'accès des femmes et des filles à l'éducation secondaire, à l'université et à de nombreux emplois. Les Taliban sont responsables de la grave dégradation de la situation humanitaire, économique et sociale en Afghanistan, en particulier du fait de cette politique d'exclusion systématique des femmes. Nous demandons aux Taliban de revenir sur leurs décisions qui obèrent toute perspective de développement durable et équilibré dans leur pays. Nous sommes également préoccupés par les violences qui continuent d'être commises à l'encontre des enfants. Nous notons ainsi avec une grande préoccupation la hausse des cas de châtiments corporels et d'autres traitements inhumains et dégradants contre la population dans son ensemble. La situation est complexe, les défis sont nombreux, sur bien des plans, et notamment sur le front sécuritaire. Pour autant, il est essentiel de maintenir nos exigences vis-à-vis des Taliban en matière de défense des droits de l'homme, et en

particulier des droits des femmes et des filles. Comme nous le savons, toutes ces questions sont en réalité liées puisque le relèvement du pays sera impossible sans la participation de la moitié de sa population.

La France réitère son soutien à l'action de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et reste déterminée à apporter toute son aide au peuple d'Afghanistan. La France n'a cessé de réaffirmer son soutien à la population afghane. Elle a maintenu son assistance humanitaire et continuera à le faire, dans le plein respect des principes humanitaires et du droit international. Nous continuerons à aider la population afghane, avec une attention particulière portée aux besoins des femmes et des filles. L'Union européenne, qui est l'un des principaux donateurs de l'Afghanistan, continue également de répondre présent. Nous continuerons également à dialoguer avec l'ensemble de nos partenaires, y compris avec les pays voisins et avec les pays de la région, bien entendu. Ils ont un rôle essentiel à jouer pour aider à concrétiser les attentes de la communauté internationale, telles qu'édictées par la résolution 2593 (2021) du Conseil. Les exigences qui sont fixées par cette résolution, y compris s'agissant de la lutte contre le terrorisme, continuent de conditionner tout engagement potentiel avec les Taliban, qui doivent respecter les promesses qu'ils ont faites.

Dans ce contexte, nous continuerons à soutenir l'action de la MANUA, dont l'ensemble du mandat demeure absolument pertinent, et en conformité avec les résolutions précédentes du Conseil. Nous saluons également l'action de la Secrétaire générale adjointe en soutien à l'Afghanistan et restons déterminés à prendre toute notre part aux efforts, en appui au peuple afghan.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Otunbayeva et M<sup>me</sup> Akbar de leurs exposés. Je suis reconnaissant à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) pour le travail qu'elle accomplit en vue de réaliser l'objectif du Conseil de sécurité d'un Afghanistan stable, prospère et sûr. Les États-Unis apportent leur plein appui à la MANUA et à sa mission et saluent les recommandations du Secrétaire général sur les objectifs stratégiques et les priorités de la MANUA (S/2023/151).

Comme nous le savons, c'est aujourd'hui la Journée internationale des femmes, au cours de laquelle les États-Unis et les pays du monde rendent hommage aux réalisations et à la bravoure des femmes et des filles du monde entier. À cette occasion, nous devons

également souligner les immenses obstacles auxquels sont confrontées les femmes et les filles. Nulle part ailleurs cette tendance n'est aussi prononcée qu'en Afghanistan. Les Taliban ont continué d'empêcher les femmes et les filles d'exercer leurs droits humains et leurs libertés fondamentales. Malheureusement, fin décembre, les Taliban ont publié un décret interdisant aux femmes de travailler pour des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales. Plus tard dans le mois, en plus de l'interdiction faite aux filles de faire des études secondaires, les Taliban ont suspendu l'autorisation accordée aux femmes de fréquenter les universités publiques et privées. Ces obstacles s'ajoutent aux nombreux décrets et restrictions que les Taliban imposent de manière disproportionnée aux femmes et aux filles depuis août 2021. En empêchant les femmes de travailler pour les ONG, y compris pour des organisations humanitaires, ils mettent en péril la vie des Afghans qui dépendent de l'aide apportée par de nombreuses femmes. Cette aide est une question de survie, en particulier pour les ménages dirigés par des femmes qui sont déjà parmi les plus vulnérables.

Le mandat de la MANUA arrive bientôt à expiration. Les États-Unis appuient fermement le mandat global de la Mission, y compris son action essentielle dans les domaines des droits de l'homme, de la protection des enfants et des civils, et de l'autonomisation des femmes. Il est indispensable d'œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité dont nous convenons tous qu'elles sont si importantes pour l'Afghanistan et pour le monde. Le Conseil de sécurité doit agir pour préserver la MANUA qui constitue une bouée de sauvetage pour le peuple afghan. Les États-Unis s'opposent, je dis bien s'opposent, à tout effort visant à entraver ce qui est une simple prorogation technique. Cela serait totalement injustifié et aurait des conséquences négatives sur la MANUA et sur le projet du Secrétaire général de réunir les envoyés spéciaux pour l'Afghanistan. Le Conseil doit préserver le mandat de la MANUA par une simple prorogation technique sans délai. Il ne nous reste que quelques jours. Plus généralement, les graves restrictions imposées par les Taliban exigent une réponse ferme de la part des voisins de l'Afghanistan et des autres membres de la communauté internationale. Nous ne pouvons pas assister en silence à l'exclusion des femmes de la vie publique par les Taliban.

Lorsque la Vice-Secrétaire générale s'est rendue en Afghanistan cette année, elle a constaté une large unité entre les États de la région sur la nécessité d'abroger les décrets imposant des restrictions à l'éducation

et à l'emploi des femmes. Les États-Unis appuient les efforts régionaux visant à consacrer cette unité sous la forme d'un projet de résolution de l'Assemblée générale et continueront de jouer leur rôle pour aider le peuple afghan. Nous attendons des Taliban qu'ils autorisent un accès humanitaire sans entrave pour les travailleurs humanitaires, quel que soit leur sexe, qu'ils garantissent des conditions de sécurité pour le personnel humanitaire et qu'ils permettent la fourniture d'une assistance indépendante et impartiale. Nous exhortons les Taliban à mettre en place un processus crédible en faveur d'une gouvernance représentative qui reflète pleinement la riche diversité de l'Afghanistan, avec une représentation pleine, égale et véritable des femmes et des communautés minoritaires. Nous restons fidèles à notre engagement de longue date en faveur de l'équité et de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes et des filles partout dans le monde.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Otunbayeva et M<sup>me</sup> Akbar de leurs exposés.

Aujourd'hui, c'est la Journée internationale des femmes. En ce jour particulier, alors que nous examinons la situation en Afghanistan, nous ne pouvons nous empêcher de nous arrêter sur la situation des Afghanes. Elles constituent une composante vulnérable de la société afghane et sont les premières victimes des nombreuses années de guerre et de troubles qu'a connues le pays. Elles ont d'urgence besoin de l'attention et de l'assistance de la communauté internationale. Les Afghanes aspirent à vivre dans un pays paisible et tranquille et à un avenir plein d'espoir. Elles doivent être bien intégrées dans l'économie et la société afghanes et devenir des moteurs importants et les principales bénéficiaires du processus national de paix et de reconstruction. Leurs droits et intérêts doivent être protégés efficacement dans ce processus.

La sécurité et la stabilité sont essentielles à la protection des droits et des intérêts des femmes et des filles en Afghanistan. Depuis le début de l'année, plusieurs attaques terroristes violentes ont été perpétrées en Afghanistan, faisant de nombreuses victimes. Des forces terroristes telles que l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan et le Mouvement islamique du Turkestan oriental ont joint leurs forces pour préparer et organiser des attaques terroristes en Afghanistan, et nous avons récemment assisté à une recrudescence de leurs activités. La communauté internationale doit suivre ces évolutions de près, adopter une approche de tolérance zéro dans la lutte contre toutes les formes de terrorisme et exhorter les Taliban à prendre des mesures fermes et résolues pour empêcher l'accumulation de

forces terroristes en Afghanistan et assurer efficacement la sécurité et la sûreté du peuple afghan, ainsi que des citoyens étrangers en Afghanistan.

Le développement socioéconomique est essentiel à la sauvegarde des droits et des intérêts des femmes et des filles en Afghanistan. L'économie afghane a montré des signes positifs au cours de l'année écoulée et ses recettes budgétaires ont considérablement augmenté, ce qui est encourageant. L'Afghanistan doit développer davantage ses marchés intérieurs, relancer la croissance économique, étendre sa connectivité, approfondir la coopération régionale, promouvoir d'autres formes de cultures agricoles et continuer d'augmenter les revenus de la population afin qu'elle puisse vivre heureuse et que les causes profondes des troubles et de l'instabilité puissent être éliminées. C'est la seule façon de garantir le retour des réfugiés afghans et des personnes déplacées dans leur foyer et de s'assurer que les femmes et les filles puissent réellement jouir de la paix et de la dignité dès que possible.

La protection des droits et des intérêts des femmes et des filles en Afghanistan va de pair avec l'aide de la communauté internationale. Dans son rapport (S/2023/151), le Secrétaire général indique que la situation humanitaire en Afghanistan s'aggrave, d'innombrables femmes et enfants n'ayant pas accès à de la nourriture et à des vêtements chauds. Leur survie même est en jeu. Cette année, 28,3 millions d'Afghans, soit les deux tiers de la population du pays, auront besoin d'une aide humanitaire. Selon des informations récentes, les pays donateurs développés envisagent de réduire l'aide internationale à l'Afghanistan, ce qui est inquiétant. Dans la situation actuelle, l'aide humanitaire fournie à l'Afghanistan ne doit être ni réduite, ni interrompue. Les pays donateurs développés doivent continuer à fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan et rechercher des moyens plus directs et plus efficaces pour s'assurer que les ressources sont réellement investies dans le peuple afghan, en particulier les femmes et les filles.

La protection des droits et des intérêts des femmes et des enfants afghans ne peut être assurée que si les contraintes extérieures sont levées. Les sanctions unilatérales ont sérieusement ébranlé les fondements économiques du pays et exacerbé la situation humanitaire sur le terrain, devenant un lourd fardeau qui pèse sur la survie et le développement des femmes et des enfants dans le pays. Elles doivent donc être levées sans délai. Les 7 milliards de dollars d'avoirs de l'Afghanistan à l'étranger appartiennent au peuple afghan et doivent

être utilisés pour le peuple afghan. Le mois dernier, le Tribunal du district sud de l'État de New York a jugé que les États-Unis n'avaient pas le droit de détourner les avoirs afghans à l'étranger vers d'autres utilisateurs. Cela montre une fois de plus que le gel des avoirs afghans est injustifié et illégal. Les États-Unis et les autres pays concernés doivent immédiatement restituer les avoirs de la Banque centrale d'Afghanistan au peuple afghan, afin que les femmes et les enfants puissent en bénéficier, au lieu de retarder leur transfert sous divers prétextes.

La Chine est préoccupée par les récentes mesures interdisant aux Afghanes d'accéder à l'éducation et au travail, et s'inquiète des répercussions possibles de ces mesures sur leurs intérêts et leurs droits fondamentaux, ainsi que sur la situation humanitaire dans le pays. Nous espérons que le Gouvernement intérimaire afghan prendra des mesures concrètes pour garantir l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi. Pour la communauté internationale, le respect mutuel et un dialogue efficace sont des conditions *sine qua non* pour exercer une influence et trouver des solutions aux problèmes. En plus d'être inutile, se contenter de condamner et d'exercer des pressions peut s'avérer contre-productif. Tous les Afghans aspirent à un Afghanistan pacifique, stable, en pleine croissance et prospère, ce qui est également dans l'intérêt commun des pays de la région et de la communauté internationale. En tant que voisine de l'Afghanistan, la Chine s'est toujours attachée à l'aider à parvenir à la paix, à la stabilité et au développement. De concert avec la communauté internationale, la Chine aidera le peuple afghan à surmonter les difficultés actuelles le plus rapidement possible afin de créer un avenir meilleur.

Pour terminer, je félicite la Représentante spéciale du Secrétaire général Otunbayeva et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de leur travail. Nous soutenons la MANUA dans la mise en œuvre active de son mandat, qui lui permet de jouer un rôle important dans l'atténuation de la situation humanitaire, la promotion du développement économique et l'amélioration des capacités de gouvernance de l'Afghanistan. La Chine est disposée à poursuivre le dialogue avec les autres membres du Conseil pour prendre les dispositions nécessaires au renouvellement du mandat de la MANUA.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

**M. Faiq** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir réunis aujourd'hui, et je félicite le Mozambique de son accession à la présidence du Conseil pour ce mois. Je tiens également

à remercier la Représentante spéciale Otunbayeva de sa mise à jour précise, quoique déprimante, ainsi que M<sup>me</sup> Akbar de ses observations courageuses et poignantes.

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, célébrée aujourd'hui, je me joins à la communauté internationale pour envoyer un message de solidarité et de soutien à toutes les femmes et filles courageuses du monde entier, en particulier aux braves et résilientes Afghanes qui luttent hardiment contre le régime oppressif des Taliban afin de reconquérir leurs droits sociaux, économiques et politiques. En à peine plus d'un an et demi, les Taliban ont dépouillé de manière systématique les Afghanes de leurs droits humains fondamentaux et les ont effectivement effacées de la société. Sous le régime des Taliban, les femmes et les filles sont victimes d'un apartheid sexiste et de discriminations fondées sur le genre, notamment de mariages forcés, les privant de soins de santé, d'éducation et de liberté de circulation. En à peine plus d'un an et demi, les portes de la science, de la technologie et de la connaissance leur ont été fermées. L'éducation afghane, autrefois moderne, de l'école primaire à l'université, est en proie à la radicalisation et a sombré dans l'extrémisme. En conséquence, des millions de jeunes Afghans sont dans une situation d'incertitude en matière d'éducation.

En à peine plus d'un an et demi, des services essentiels, notamment dans les secteurs administratif, électronique, bancaire et d'Internet, ont été démantelés. En à peine plus d'un an et demi, la pauvreté et le chômage ont augmenté. La famine et la faim ont poussé certains de nos concitoyens à vendre des parties de leur corps. Quelque 28 millions d'Afghans sont en situation d'insécurité alimentaire, tandis que les Taliban se vantent de l'augmentation des recettes intérieures sans préciser à quoi elles sont allouées. Contrairement à ce qu'ils affirment, les Taliban ont favorisé la corruption au sein des institutions afghanes, allant jusqu'à recourir au vol en collectant des impôts sous différents noms et sous de faux prétextes. En à peine plus d'un an et demi, les catastrophes naturelles et anthropiques ont causé d'immenses pertes humaines et financières sans qu'aucune action préventive efficace n'ait été mise en place. En à peine plus d'un an et demi, des millions de réfugiés et de migrants afghans ont fui le pays et ont été piégés par des trafiquants d'êtres humains. Ces Afghans sont souvent torturés, tués ou emprisonnés, voire perdent la vie en traversant les frontières et les mers. Récemment, de nombreux Afghans sont morts en Italie et en Bulgarie. En à peine plus d'un an et demi, malgré les dires des Taliban qui prétendent assurer la sécurité intérieure, le sang de centaines de nos concitoyens innocents a été

versé par des groupes terroristes dans les maisons, les écoles et les centres religieux afghans, sans la moindre transparence ni application du principe de responsabilité.

En à peine plus d'un an et demi, les Taliban ont réduit à néant tous les progrès accomplis par l'Afghanistan au cours des deux dernières décennies et ont aboli les mécanismes de protection des droits humains. En l'absence d'un système judiciaire efficace, le pays est dirigé à la force des armes, sans aucune légitimité nationale. En à peine plus d'un an et demi, l'Afghanistan a été politiquement et mondialement isolé en raison des politiques et des comportements barbares et contraires à l'islam des Taliban. En à peine plus d'un an et demi, nos forces nationales de sécurité ont été démantelées, et des milliers de personnes ont été arrêtées, torturées, forcées de quitter le pays ou soumises à des exécutions extrajudiciaires.

En à peine plus d'un an et demi, la compétence, le professionnalisme et le recrutement fondé sur le mérite ont perdu toute valeur. Des milliers de professionnels qualifiés et expérimentés, notamment des médecins, des ingénieurs, des chefs militaires, des journalistes, des enseignants, des professeurs d'université et des militants spécialisés dans l'agriculture, l'art, la littérature, l'économie, le droit, les sciences politiques, l'histoire et la philosophie, ont quitté le pays et sont aujourd'hui des réfugiés. Ils vivent dans des conditions économiques difficiles dans les pays voisins, en attendant de recevoir l'aide du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Enfin, cela fait à peine plus d'un an et demi qu'un groupe extrémiste s'est emparé de l'Afghanistan par la force et contre la volonté de son peuple. Dans ce contexte, le peuple afghan a continué à vivre avec résilience et dans l'espoir d'un changement. Ce sinistre régime ne parviendra jamais à étouffer le désir de liberté du peuple afghan. Le régime oppressif des Taliban est une réalité tragique pour les Afghans d'aujourd'hui, mais il n'est pas représentatif du peuple afghan. Sans le soutien de la population et sans légitimité nationale, le régime des Taliban ne durera pas. Les Taliban ont placé l'Afghanistan au bord d'un précipice social, économique et politique. Si leurs politiques sont maintenues, elles entraîneront plus de souffrances et de destructions en Afghanistan. Leur refus d'établir un système inclusif et responsable fondé sur l'état de droit, la justice et la volonté du peuple montre qu'il n'ont pas l'intention de mettre l'Afghanistan sur la voie de la paix et de la prospérité. De plus, les raisons avancées pour justifier leurs politiques et leurs mesures strictes sont largement dues à une méconnaissance de l'islam et à l'absence de compétences modernes

en matière de gestion et de gouvernance. Je partage totalement l'opinion de l'Ambassadrice des Émirats arabes unis selon laquelle les actes des Taliban ne représentent ni la culture du peuple afghan ni les valeurs islamiques. Les pratiques des Taliban discréditent les principes islamiques et propagent l'islamophobie. Leurs actes et leurs politiques sont le fruit d'une diffusion biaisée et d'une interprétation erronée de l'islam, dérivées des enseignements religieux dispensés dans des madrassas en dehors de l'Afghanistan.

De plus, les Taliban ne peuvent ou ne veulent pas répondre aux appels nationaux et internationaux les invitant à revoir leurs politiques qui oppriment les femmes et les jeunes filles. Contrairement à ce qu'ils prétendent en disant qu'ils sont au service des habitants pauvres de l'Afghanistan, ils exploitent plutôt la situation économique et humanitaire désastreuse de ces derniers en tant qu'argument de négociation pour leurs revendications et pour consolider leur pouvoir. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne le droit des femmes et des filles à l'éducation et au travail. Ils appliquent une politique biaisée, qui est contraire aux intérêts des pays donateurs et du peuple afghan. En interdisant aux femmes de travailler dans organisations non gouvernementales, les Taliban entravent l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire, ainsi que l'accès à celle-ci.

Nous remercions le Secrétaire général, la communauté internationale et les pays donateurs de leur patience et de leur appui constant au peuple afghan au moyen de déclarations fermes, de services essentiels, notamment la fourniture de l'aide humanitaire, et du financement du plan d'intervention humanitaire des Nations Unies. Nous sommes reconnaissants pour les flux financiers destinés au peuple afghan, mais nous souhaitons aussi insister sur le fait qu'il doit y avoir un mécanisme qui permet de garantir que les fonds parviennent bien aux personnes vulnérables dans le pays. Je salue la décision d'un tribunal de district des États-Unis concernant les 3,5 milliards de dollars d'actifs appartenant à la Banque centrale d'Afghanistan. Nous espérons que ces fonds, les réserves nationales de l'Afghanistan, seront utilisés par un gouvernement légitime dans le cadre d'un contrôle strict et transparent, et dans l'intérêt à long terme du peuple afghan.

Nous nous félicitons de la visite effectuée récemment en Afghanistan par la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed et le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths pour exprimer leur solidarité et leur soutien aux Afghanes, s'entretenir avec divers groupes

et parties prenantes et créer une dynamique en faveur d'un volet politique. Je tiens à souligner que nous sommes favorables à une coopération avec les Taliban fondée sur des principes, sans concession ni compromis sur les exigences et les droits légitimes du peuple afghan, ni sur la Charte des Nations Unies et les normes et principes universels en matière de droits humains. Nous devons veiller à ce que l'inacceptable ne devienne pas la norme. Cette coopération ne doit pas créer d'obstacles aux droits sociaux, économiques et politiques des Afghans progressistes ou des forces démocratiques à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan.

Je demande à l'ONU, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à nos partenaires internationaux de soutenir les mouvements progressistes et démocratiques des Afghans à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afghanistan et de leur donner les moyens de faire entendre leur voix. Ces mouvements sont contre la situation actuelle et souhaitent trouver une solution. Ils doivent être entendus et associés à toutes les discussions sur l'Afghanistan. Les Taliban ne sont pas les seuls représentants de l'Afghanistan. L'ONU dispose de tous les outils nécessaires, tels que les sanctions ciblées, et le Conseil de sécurité doit les utiliser pour faire pression sur les Taliban, afin qu'ils respectent effectivement leurs engagements. En outre, nous avons besoin d'une approche collective et d'une réponse concertée de la part de tous les partenaires internationaux, y compris les membres du Conseil de sécurité, les pays de la région et l'Organisation de la coopération islamique.

Il est extrêmement préoccupant de constater que les Taliban ont récemment intensifié leurs mesures de répression et les assassinats ciblés d'anciens membres des forces de sécurité et de défense. Malgré leur annonce d'amnistie, des informations crédibles font état d'exécutions extrajudiciaires, de détention d'anciens membres des forces de sécurité et de demandes de rançon pour leur libération. Le mois dernier, M. Sirat, ancien membre des forces spéciales, a été sorti de force d'un bus public à Cheberghan ; les Taliban l'ont ensuite torturé et ont coupé son corps en deux. Plus récemment, les combattants talibans ont publié une vidéo de l'exécution cruelle du commandant Badruddin. Shir Mohammad, un autre ancien agent de la police nationale a été enlevé de son domicile à minuit et tué à Bala Karz, dans la province de Kandahar. Ces événements ont eu lieu dans la capitale des Taliban et dans la ville de leur chef, le mollah Haibatullah Akhundzada. Il s'agit de crimes contre l'humanité qui doivent être poursuivis par la Cour pénale internationale. Je tiens à remercier M. Richard Bennett, Rapporteur spécial sur la situation des droits de

l'homme en Afghanistan d'avoir recueilli des éléments de preuve concernant ces crimes contre les droits humains et d'avoir saisi le Conseil des droits de l'homme.

Pour conclure, alors que nous débattons de la prorogation du mandat de la MANUA, je tiens tout d'abord à remercier les corédacteurs des efforts fournis en vue du renouvellement du mandat de la Mission, ainsi que la MANUA elle-même, surtout pour avoir coordonné et acheminé l'aide humanitaire, et pour avoir consigné et signalé les violations des droits humains. Nous soutenons un mandat robuste de la MANUA. Nous demandons instamment la mise en œuvre de toutes les composantes du mandat, en particulier le volet politique, qui met l'accent sur une solution politique grâce à un processus auquel participe l'ensemble du peuple afghan. À cet égard, nous tenons à souligner une fois de plus le rôle déterminant que l'ONU est appelée à jouer dans le règlement de la crise et du dilemme actuels en Afghanistan, en lançant un processus politique, soutenu à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité et placé sous les auspices du Secrétaire général, afin de réunir toutes les parties prenantes en vue de la mise en place d'un système politique véritablement représentatif et ouvert à tous.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

**M. Iravani** (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Je remercie le Mozambique d'avoir organisé la présente séance. Nous saluons la présence de M<sup>me</sup> Otunbayeva, Représentante spéciale du Secrétaire général, à la présente séance et la remercions de son exposé par lequel elle nous a communiqué des informations actualisées et intéressantes. Je remercie également M<sup>me</sup> Akbar de ses observations.

Depuis août 2021, l'Afghanistan est confronté à de nombreux défis. Malgré les efforts déployés par l'ONU pour atténuer la crise humanitaire, la situation reste désastreuse. On estime que près de 28 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire et de protection en 2023. En outre, la menace terroriste persiste avec la présence des groupes affiliés à Daech et à Al-Qaïda. Dans le même temps, les restrictions et interdictions imposées récemment aux Afghanes, qui les empêchent d'accéder à l'éducation, sont très préoccupantes.

Toutefois, nous devons nous garder de politiser ou d'exploiter l'aide humanitaire à des fins politiques, ce qui nuirait à la population afghane dont la survie dépend de cette aide. Il est aussi essentiel de veiller à accélérer le déblocage des avoirs gelés appartenant au peuple afghan et à ne pas le soumettre à des conditions politiques. Cela

est essentiel pour restaurer l'économie afghane et sauver des vies. Pour que le peuple afghan reçoive le soutien dont il a besoin, l'aide humanitaire doit rester impartiale et inconditionnelle. Nous devons donner la priorité au bien-être du peuple afghan avant tout autre chose.

En tant que pays voisin de l'Afghanistan, nous sommes profondément préoccupés par les conséquences potentiellement désastreuses de la situation qui règne dans ce pays. La présence de groupes affiliés à Daech et à Al-Qaïda, ainsi que la culture et le trafic de drogue, représentent une menace grave pour la sécurité de l'Afghanistan, de ses voisins et de l'ensemble de la région. Si des mesures efficaces ne sont pas prises pour faire face à ces menaces, la situation risque de provoquer un dénuement général et un afflux massif de migrants dans les pays voisins, qui portent déjà un lourd fardeau parce qu'ils ont accueilli des millions d'Afghans déplacés.

Nous appuyons fermement la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La MANUA a un rôle essentiel à jouer dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan, et il est essentiel de prolonger son mandat afin d'assurer un appui constant en faveur du peuple afghan en cette période difficile.

L'Iran accueille plus de 5 millions d'Afghans, ce qui en fait un des principaux pays d'accueil. Bien qu'il ne reçoive qu'un soutien minimal de la part de la communauté internationale et des pays donateurs et qu'il soit confronté à des difficultés causées par les sanctions unilatérales inhumaines des États-Unis et des pays occidentaux, l'Iran continue de fournir des services essentiels aux Afghans qui vivent en Iran depuis plus de 40 ans.

L'Iran offre une éducation et une formation gratuites à tous les étudiants afghans vivant en Iran. Le système éducatif iranien a accueilli 670 000 étudiants afghans, dont 3 700 étudiants ayant des besoins éducatifs spéciaux ou souffrant de handicaps mentaux, et plus de 33 000 sont inscrits dans des universités iraniennes. L'Iran a pris des mesures supplémentaires pour soutenir les Afghanes touchées par les récentes restrictions imposées par les Talibans. L'Iran a simplifié la procédure d'obtention de visas pour les femmes et les filles qui souhaitent poursuivre leurs études et leur scolarité en Iran.

Depuis que les Talibans ont pris le contrôle de l'Afghanistan en août 2021, la République islamique d'Iran a adopté une position claire, cohérente et sans équivoque. Elle a exhorté à plusieurs reprises les autorités de facto en Afghanistan à mettre en place un gouvernement inclusif qui représente tous les groupes ethniques, religieux, linguistiques et politiques du pays. L'Iran a réaffirmé que

la reconnaissance des autorités de facto actuelles était subordonnée au respect de leurs obligations, notamment la création d'un gouvernement inclusif et véritablement représentatif. Cette position n'a pas changé et reste valable, et nous sommes déterminés à défendre nos principes. Toutefois, nous reconnaissons qu'il est important de veiller à ce que notre position n'ait pas d'incidence néfaste sur la vie et les moyens de subsistance de nos frères et sœurs afghans et n'exacerbe pas la situation humanitaire déjà catastrophique en Afghanistan.

Nous nous engageons à collaborer avec tous les pays voisins de l'Afghanistan et les autres partenaires concernés pour soutenir le peuple afghan en cette période difficile. Récemment, le 7 mars, les pays voisins de l'Afghanistan, ainsi que la Russie, ont tenu leur première réunion des représentants spéciaux pour l'Afghanistan à Tachkent. Les discussions tenues durant la réunion ont porté sur la situation actuelle en Afghanistan et la manière dont les parties peuvent collaborer pour améliorer la situation et instaurer une paix et une stabilité à long terme dans la région. Notre objectif est de parvenir à une paix globale et durable en Afghanistan, ainsi qu'au développement durable dans le pays. Nous estimons que cet objectif ne peut être atteint qu'en déployant des efforts conjoints et en instaurant une coopération collective entre les voisins, les pays concernés de la région et la communauté internationale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter le Mozambique et à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre présidence active et fructueuse du Conseil ce mois. Nous remercions également le Secrétaire général de son dernier rapport sur l'Afghanistan (S/2023/151) et la Représentante spéciale, S. E. M<sup>me</sup> Roza Otunbayeva, de l'exposé qu'elle a présenté aujourd'hui. Nous avons également entendu des exposés de deux citoyens afghans. Les travaux du Conseil de sécurité auraient été plus productifs si nous avions pu interagir avec les personnes qui contrôlent réellement le territoire afghan.

En tant que voisin immédiat et le plus proche de l'Afghanistan, le Pakistan a énormément souffert des quatre décennies de conflit dans le pays. Le Pakistan aspire à la paix et à la stabilité en Afghanistan, qui sont un impératif stratégique. Le Pakistan est profondément préoccupé par l'évolution récente de la situation en Afghanistan, dont le Secrétaire général rend compte dans son rapport. Nous nous associons aux autres orateurs qui ont exprimé leur profonde déception face aux nouvelles restrictions

imposées par le Gouvernement intérimaire afghan aux droits des femmes et des filles à l'éducation et au travail. Nous espérons que le Gouvernement intérimaire afghan trouvera rapidement une solution pour rétablir ces droits à la lumière des commandements de l'islam.

Le Pakistan félicite la Vice-Secrétaire générale Amina Mohammed, le Secrétaire général adjoint Martin Griffiths et la Représentante spéciale Roza Otunbayeva des efforts qu'ils déploient et du dialogue qu'ils ont établi avec le Gouvernement intérimaire afghan afin de créer un espace pour continuer de fournir une aide humanitaire au peuple afghan. Nous restons d'avis que l'arrêt ou la réduction de l'aide humanitaire fournie à l'Afghanistan serait moralement répréhensible et politiquement contreproductif. Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, 28 millions de femmes, d'enfants et d'hommes en Afghanistan sont en situation d'extrême pauvreté et ont besoin d'une aide urgente. L'arrêt ou la réduction de l'aide humanitaire porterait préjudice aux personnes mêmes, les femmes et les enfants, dont la communauté internationale cherche à défendre les droits fondamentaux. Cela ferait également augmenter le nombre de réfugiés et accentuerait les problèmes de la drogue et de la violence en Afghanistan et en provenance du pays. Nous demandons donc instamment le financement intégral du plan de relèvement du Secrétaire général pour l'Afghanistan, d'un montant de 4,2 milliards de dollars.

D'autre part, un effort international plus global est nécessaire pour relancer l'économie afghane. Bien que le Gouvernement intérimaire afghan semble avoir mobilisé des ressources pour s'autogérer grâce aux recettes commerciales et douanières, le peuple afghan continue de souffrir de l'effondrement de l'économie afghane après la suppression de l'aide extérieure à la suite du retrait des forces étrangères d'Afghanistan. Il est donc vital de relancer le secteur bancaire et financier afghan, d'utiliser de manière productive les ressources et les actifs nationaux de l'Afghanistan, de financer la reconstruction indispensable des infrastructures et de mettre en œuvre plusieurs projets de connectivité prêts à démarrer, notamment le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, le réseau électrique en Asie centrale et en Asie du Sud et le projet ferroviaire entre l'Ouzbékistan, l'Afghanistan et le Pakistan. Tous les voisins de l'Afghanistan appuient ces mesures visant à relancer l'économie afghane.

La principale préoccupation du Pakistan concerne les attaques terroristes commises en Afghanistan ou depuis son territoire par Daech, Tehrik-e-Taliban Pakistan (TTP) et d'autres groupes terroristes. Ces derniers

mois, le Pakistan a subi une série d'attaques terroristes de ce type commises par TTP et d'autres groupes terroristes qui lui sont associés depuis des postes de garde en Afghanistan. Ces actes de terrorisme bénéficient également d'un soutien et d'un financement extérieurs.

Le Gouvernement intérimaire afghan nous a assuré à plusieurs reprises, ainsi qu'à d'autres, que le territoire afghan ne serait pas utilisé à des fins terroristes contre les pays voisins, y compris le Pakistan ou tout autre pays. Le Gouvernement intérimaire afghan doit démontrer plus concrètement qu'il a l'intention et la capacité de tenir ces engagements.

Nous maintenons un dialogue patient avec le Gouvernement intérimaire afghan pour répondre à nos préoccupations en ce qui concerne le terrorisme, les incidents frontaliers provoqués par les commandants Taliban locaux et d'autres questions. La Ministre d'État pakistanaise aux affaires étrangères Hina Rabbani Khar s'est rendue à Kaboul le 29 novembre de l'an dernier afin de promouvoir ces objectifs, notamment le respect des droits des Afghanes, et d'assurer le Gouvernement intérimaire afghan que le Pakistan entendait maintenir son concours à l'assistance humanitaire, économique et technique fournie à l'Afghanistan. En outre, notre ministre de la défense a conduit une délégation à Kaboul, le 22 février, pour discuter de la menace du terrorisme et aborder d'autres questions de sécurité.

Il serait irréaliste et même dangereux de croire, comme nous venons de l'entendre, que le Gouvernement intérimaire afghan peut être remplacé ou déstabilisé par la force. Cela ne ferait que renforcer la logique de conflit et l'instabilité en Afghanistan et dans toute la région. Nous arrivons juste au terme de 40 ans de conflit. Nous ne devons pas reproduire les erreurs commises dans le passé.

Malgré le climat difficile, le Pakistan estime qu'un dialogue continu avec le Gouvernement intérimaire afghan est le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de la communauté internationale en ce qui concerne le respect des droits humains, en particulier les droits des femmes, une gouvernance inclusive et la fin du terrorisme à l'intérieur et en provenance de l'Afghanistan.

Nous apprécions à sa juste valeur le rôle que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Représentante spéciale Otunbayeva jouent en Afghanistan. Le Pakistan est pour le renouvellement du mandat de la MANUA. Il est essentiel que les voisins immédiats de l'Afghanistan se joignent aux efforts déployés en vue de restaurer la normalité et la stabilité en Afghanistan. Nous estimons également que l'Organisation de la coopération islamique a une fonction

capitale à assumer en favorisant une renaissance active de l'économie afghane et en aidant au rétablissement des droits humains, en particulier ceux des femmes et des filles, conformément aux injonctions islamiques, par la présentation de meilleures pratiques. En dépit des tensions géopolitiques actuelles, le Pakistan considère qu'il est dans l'intérêt des grandes puissances de coopérer à l'entreprise de paix et de stabilité en Afghanistan.

Le Pakistan souscrit aux propositions en faveur d'une feuille de route ou d'une voie à suivre claire pour parvenir à la normalisation en Afghanistan. Un tel plan d'étapes devrait, d'une part, énoncer les attentes de la communauté internationale et, d'autre part, exposer les incitations pour le Gouvernement intérimaire afghan, qui cherche la levée des sanctions et une reconnaissance internationale. Pour commencer, les dérogations à l'interdiction de voyager pourraient être rétablies, et un examen du régime de sanctions institué par le Comité créé par la résolution 1988 (2011) pourrait être entrepris. Nous espérons aussi que l'anomalie de la représentation de l'Afghanistan à l'ONU sera prochainement corrigée.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Inde.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Roza Otunbayeva, de son exposé, ainsi que l'intervenante de la société civile Zubaida Akbar, de ses observations.

En tant que voisine immédiate et partenaire de longue date de l'Afghanistan, et compte tenu de nos liens historiques et civilisationnels forts avec le peuple afghan, l'Inde a un intérêt direct à favoriser le retour de la paix et de la stabilité dans le pays. Je serai toutefois brève, par souci de temps, me limitant à quatre points.

Premièrement, l'approche collective de la communauté internationale a été énoncée dans la résolution 2593 (2021) d'août 2021, adoptée sous la présidence indienne du Conseil de sécurité. Conformément à la résolution, nous devons pouvoir compter sur le fait que le territoire afghan ne soit pas utilisé pour planifier ou financer des actes terroristes ni pour abriter ou entraîner des terroristes, en particulier des personnes et entités terroristes interdites par le Conseil de sécurité. Il s'agit également de lutter contre le trafic de drogue. Par ailleurs, la résolution 2593 (2021) souligne la nécessité de former une structure de gouvernance véritablement inclusive qui représente toutes les composantes de la société afghane, respecte les droits de tous les Afghans et assure l'égalité de droits pour les femmes, les filles et les membres des groupes minoritaires, y compris leur accès à l'éducation.

Deuxièmement, la situation humanitaire est toujours très inquiétante en Afghanistan. La Représentante spéciale du Secrétaire général en a également fait état. En réponse aux besoins humanitaires du peuple afghan et aux appels urgents de l'ONU, l'Inde a envoyé plusieurs cargaisons d'aide humanitaire en Afghanistan. Déterminés à maintenir notre aide à la population afghane, nous avons notamment fourni 40 000 tonnes de blé, 65 tonnes d'aide médicale et 28 tonnes de secours divers. Récemment, nous avons aussi envoyé environ 5 000 articles de papeterie et des vêtements d'hiver aux élèves du primaire de l'école Habibia de Kaboul. De même, nous travaillons en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour le bien-être et l'aide à la réadaptation des toxicomanes en Afghanistan, en particulier auprès des Afghanes. Nous appuyons également l'ONUDC en fournissant de l'aide médicale, des couvertures et des trousseaux d'hygiène féminine, comme demandé.

Troisièmement, l'Inde salue et soutient l'action menée par l'ONU en Afghanistan. Nous avons pris une part active à l'élaboration de l'actuel mandat de la MANUA après la reprise de Kaboul par les Taliban

en 2021. Nous sommes prêts à contribuer aux efforts déployés par le Secrétaire général pour trouver le moyen de progresser sur la situation en Afghanistan.

Quatrièmement, nous sommes particulièrement préoccupés par les tentatives, qui se multiplient, d'éliminer les femmes de la vie publique en Afghanistan. Nous appelons à ce que les femmes et les minorités fassent partie de l'avenir de l'Afghanistan et à ce que leurs droits soient pleinement respectés.

Je tiens à réaffirmer une fois de plus que la sécurité et la stabilité en Afghanistan resteront notre priorité, et que l'Inde continuera de s'exprimer en faveur du peuple afghan. La paix et la stabilité en Afghanistan sont des impératifs critiques que nous devons tous nous employer collectivement à réaliser. L'Inde continuera de jouer son rôle constructif en vue d'atteindre cet objectif. L'intérêt du peuple afghan sera toujours au cœur de tous nos efforts.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 12 h 20.*